

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 22 - Samedi 23 février 2013 - 12-13 Rabii Ethani 1434 - N° 204 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

MÉTÉO

Pluies orageuses
et neige à 900 m

Soulèvement de
sable sur la Saoura
p. 2

Les news

COOPÉRATION-DIPLOMATIE
L'Algérie, une destination privilégiée pour des partenariats stratégiques



Kamel Cherif

L'Algérie est devenue une destination privilégiée pour plusieurs pays, notamment ceux d'Europe, en matière de coopération.

Page 5

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Le double anniversaire du 24 février sera célébré à Tiguentourine

Page 4



Hommage du président Bouteflika aux sacrifices et au courage des travailleurs et à l'Armée nationale populaire

Photo : Archives

VIE POLITIQUE

Fin de la crise au FLN ?

Les déclarations de M. Abderrahmane Belyat faisant état de sa disposition à rechercher l'homme de consensus sonne-t-elle la fin de la crise au sein du parti ?

Page 3

HABITAT

Le coup d'accélérateur de Tebboune

Page 9

SCIENCE et VIE

CANCER

la survie des patients s'est significativement améliorée en dix ans

pages 12 - 13

TRAITÉ DE LA TAFNA

Les louches tractations du général Bugeaud

pages 10-11

FOOTBALL

HALILHODZIC : «Celui qui veut jouer pour l'EN doit le faire sans aucune condition»

page 24

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

20 AFFAIRES ÉLUCIDÉES EN JANVIER SUR 21 HOMICIDES

p. 9



MÉTÉO

15° à Alger

REGIONS NORD :

• Temps voilé à nuageux avec pluies parfois orageuses localement assez marquées vers les régions de l'Ouest en cours de journée. Chutes de neige sur les reliefs de l'intérieur Ouest et Centre dépassant 600 mètres d'altitude. Les vents seront variables (40/60 km/h) près des côtes notamment Ouest. La mer sera agitée à localement forte.

25° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

• Temps généralement dégagé en cours de journée. Les vents seront variables en général (30/50 Km/h) avec quelques soulèvements de sable sur la Saoura et le Sahara Central.

Algier	max	15°	min	08°
Oran	max	14°	min	08°
Annaba	max	17°	min	07°
Béjaïa	max	17°	min	06°
Tamanrasset	max	25°	min	07°

RND

Réunion le 5 mars du Conseil national

Le Conseil national préparatoire à l'installation des outils de préparation du congrès, se réunit le 5 mars 2013. Des sources au sein du parti font état d'une ambiance de travail et de concertation au sein du Bureau national provisoire. Par ailleurs, le bureau national du RND aurait décidé de célébrer l'anniversaire du parti, le 26 février au niveau du siège, à Ben Aknoun. Les secrétaires de wilaya avaient à la date du 21 réuni les militants et les élus et lu le message de M. Bensalah, président par intérim du RND depuis le 17 janvier.



LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

IQRAA et Nedjma au tableau d'honneur

L'Association algérienne d'alphabétisation IQRAA et Nedjma ont signé le jeudi 21 février à Alger, une convention-cadre de partenariat visant à renforcer leur coopération dans les années à venir. A la faveur de cette convention-cadre de partenariat paraphée conjointement par la présidente de l'association IQRAA, Mme Aïcha Barki et le directeur général de Nedjma M. Joseph Ged, Nedjma accompagnera l'association IQRAA dans ses projets et actions futurs dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme. Il s'agit pour cette année, entre autres de la réalisation et l'aménagement d'un centre d'alphabétisation, de formation et d'insertion des femmes (AFIF) à la commune de Temacine dans la wilaya de Ouargla ainsi que la dotation des Centres d'alphabétisation de l'association IQRAA en équipements Nedjma Tablettes 3G+ avec le service d'Internet. A l'occasion de la signature de cette convention-cadre de partenariat, Mme Aïcha Barki, présidente de l'association IQRAA a déclaré : « Je remercie Nedjma d'avoir toujours répondu présent à chaque fois que nous sollicitons son soutien pour concrétiser nos projets. En exprimant sa disponibilité pour nous accompagner sur le long terme, Nedjma démontre une nouvelle fois sa dimension d'entreprise citoyenne. Ce nouveau partenariat renforcera notre détermination à poursuivre nos efforts et à œuvrer, ensemble, dans l'intérêt de la société algérienne. » Pour sa part le directeur général de Nedjma, M. Joseph Ged, a notamment affirmé : « Cette convention vient en continuité de notre partenariat avec l'association IQRAA qui a débuté en 2006 et que nous comptons poursuivre dans les années à venir. Nous sommes convaincus de la noblesse des missions de l'association IQRAA dont le travail des bénévoles et des cadres à leur tête Mme Aïcha Barki méritent nos encouragements. La responsabilité sociale de l'entreprise demeure un principe que nous tenons à honorer à travers nos actions de mécénat et notre partenariat avec l'association IQRAA s'inscrit justement dans la droite ligne de l'engagement sociétal de Nedjma. »

No Comment

PLUSIEURS BRAQUAGES SPECTACULAIRES EN FRANCE ET EN BELGIQUE



Louisa Hanoune pour la révision de la Constitution après la présidentielle de 2014

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a exprimé vendredi son souhait de voir la révision de la Constitution intervenir après l'élection présidentielle 2014 pour « donner à chaque candidat la chance de présenter ses vues autour de l'amendement ». « L'amendement de la Constitution un an avant la présidentielle n'a pas raison d'être », a indiqué Mme Hanoune dans une allocution à l'ouverture de la 1^{re} session du conseil national rassembleur des cadres du parti, arguant que le Parlement « ne représente que 20% des électeurs ». Elle a précisé à ce propos avoir fait partie de son avis à ce sujet au Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal. Elle a souligné en outre, que l'amendement de la Constitution avant 2014 « porte une multitude de dangers au regard, selon elle, de l'existence avec force du secteur des affaires au sein du Parlement ». « Cette catégorie de parlementaires peut être exploitée par des parties extérieures pour vider la Constitution des fondements de la Nation », appellent à la création d'une commission unifiée chargée du suivi et de la surveillance de l'élection présidentielle ». D'autre part, Mme Hanoune a affirmé que l'intervention militaire française au Mali a donné lieu à des « complications d'une extrême gravité », estimant que l'objectif était « exploiter les richesses des pays du Sahel et imposer une présence militaire permanente dans la région ». Elle a ajouté enfin, que l'attentat terroriste contre le site gazier de Tigeoutourine à In Amenas tendait à « obliger l'Etat algérien à financer la guerre au Mali », insistant sur l'importance de « renforcer le front populaire intérieur pour faire face aux menaces qui nous guettent de l'extérieur ».

SOLIDARITÉ: 3 000 associations répertoriées dans le nouveau fichier en janvier 2013

Plus de 3 000 associations nationales et locales ont été répertoriées dans le nouveau fichier du mouvement associatif à caractère social et humanitaire, réactualisé au mois de janvier 2013, a-t-on appris auprès du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine. « Le ministère a réactualisé, fin janvier 2013, le fichier du mouvement associatif qui compte actuellement plus de 3 000 associations à caractère social et humanitaire, dont des associations pour personnes handicapées, des femmes en détresse, des enfants en difficulté, des malades chroniques et des personnes âgées », a indiqué à l'APS la directrice du mouvement associatif et de l'action humanitaire au ministère, Mme Fatima Taibi.

STADE DE TAGHIT (BÉCHAR)

Lancement des travaux de revêtement en gazon synthétique

Les travaux de rénovation et de revêtement du stade communal de Taghit en gazon synthétique de 5^e génération, ont été lancés cette semaine, a-t-on appris du directeur du secteur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Béchar. Une enveloppe de plus de 95 millions DA a été dégagée pour la concrétisation de ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de l'adaptation des infrastructures sportives de la wilaya aux besoins de la pratique sportive moderne, a précisé M. Noureddine Amari. En plus de la pose de la pelouse synthétique, le même stade fera l'objet d'une opération de réhabilitation et de rénovation de ses différentes structures, pour lui permettre d'être apte à recevoir différentes compétitions ou rencontres sportives dans de bonnes conditions.

CE MATIN À 10H

3 éminents spécialistes en neurologie au centre de presse de DK News



Le Pr Azziki Mohamed (président de la Société algérienne de neurologie et doyen de la faculté de médecine de Blida), le Pr Ahmed Nacer Messaoudi (président du Comité national de neurologie) et le Pr Sadi Belouiz (président de la Ligue algérienne de lutte contre l'épilepsie) seront ce matin à 10h les invités du centre de presse de DK News (3 rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun), dans le cadre d'une conférence-débat portant sur l'état des lieux dans la discipline et l'état des lieux dans notre pays en termes de pathologie et des moyens mis en service : prévention, traitement, etc.

D'UNE MAGNITUDE DE 3,6 ET 4,2 SUR RICHTER

2 secousses telluriques hier à Béjaïa

Deux secousses telluriques ont été enregistrées vendredi dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). La première secousse de magnitude de 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter, a été enregistrée à 12h 51. Son épicentre a été localisé à 12 km au sud-est de Seddouk dans cette même wilaya. La seconde, de magnitude 4,2 sur l'échelle de Richter, a été enregistrée à 13h 30 et son épicentre a été localisé à 14 km au nord-est de Béjaïa, précise la même source.

FLN

Le consensus fait son chemin

O.Larbi

Les déclarations d'Abderrahmane Belayat à « El Khabar » faisant état de sa disposition à rechercher l'homme de consensus sonne-t-elle la fin de la crise au sein du parti ?

En tout cas, El Hadi Khaldi soutient cette idée, pour peu qu'elle soit compatible avec les « plateformes des redresseurs, de Bouhara ou de celle qui a conclu la réunion du jeudi 7 février » : celles-ci exigeaient, d'abord le départ d'Abdelaziz Belkhadem, obtenu le 31 janvier dernier, puis l'émergence d'un homme tel que Abderrazak Bouhara, entretenant l'espoir d'une sortie par le haut ; enfin, les animateurs du mouvement de redressement décidaient, à Draria de s'opposer à tout vote pour la désignation du nouveau secrétaire général du FLN, leur opposition confortant leur démarche éthique et morale : un secrétaire général irréprochable, démocrate et tenu d'appliquer une feuille de route stricte.

Belayat a déclaré être pour un consensus

Le secrétaire général par intérim avait admis qu'un consensus sur le futur premier responsable du FLN était l'approche qui s'imposait, mais qu'il devait répondre à un critère : soutenir les orientations et les choix du président Bouteflika, laissant entendre, par déduction, qu'il y en aurait dans le camp des opposants à Belkhadem. En tout cas, El Hadi Khaldi a saisi la balle au bond, considérant que Belayat a fait un pas important dans « la bonne voie ».

Abderrahmane Belayat avait précisé qu'il ne convoquerait pas de session extraordinaire du Comité central avant d'aboutir à une entente entre toutes les parties concernées et parties prenantes de la crise au sein du FLN.

Il a ajouté qu'il ne « conduirait pas le parti dans une nouvelle aventure qui agraverait la division en son sein. » L'inté-

rimaire qui occupe le fauteuil d'Abdelaziz Belkhadem depuis le 4 février est pour un processus de recherche de consensus, souhaitant que durant cette action, les manifestations et déclarations hostiles des uns envers les autres entrent dans une phase d'accalmie.

Retour sur une crise d'autorité

Abdelaziz Belkhadem a été évincé du poste de secrétaire général par un vote qu'il a proposé : qui a réuni sur le rejet de la confiance, 160 membres du comité central contre 156. Belkhadem a accepté le verdict des urnes, estimant que « *le FLN donnait l'exemple de la démocratie* ». C'était le 31 janvier avant 16 heures.

Depuis le FLN est sans secrétaire général, le BP compte 8 membres sur 15 et la direction du parti est assurée par deux hommes : M. Belayat le plus âgé et M. Zehali le plus jeune des membres du comité central.

Le professeur Dedjel membre du Comité central a trouvé l'article du règlement intérieur du parti qui évite la vacance de la direction exécutive entre deux réunions du Comité central.

Les « vainqueurs » de Belkhadem ont considéré qu'il valait « mieux ajourner la session du CC jusqu'à ce que les passions se calment, puis reprendre les travaux en choisissant un secrétaire général qui allierait les qualités morales, au respect du fonctionnement démocratique et à l'encadrement de son action par une feuille de route stricte. » Jusqu'à l'après-midi du 3 février, Abdelaziz Belkhadem était redevenu membre du Comité central ayant les mêmes droits et devoirs que ses pairs. Qu'il pouvait se présenter à sa propre succession.

Cette perspective a entraîné aussi bien la limitation du rôle de M. Belayat réduit à préparer les conditions matérielles de la réunion du Comité central et la convocation de ses membres.

Lui, au contraire, estimait que « *le BP sans Belkhadem existait bel et bien et qu'il avait toute prérogative pour maintenir l'activité du parti et mener les actions* »

utiles à la préservation de l'unité et de l'invisibilité du parti.

Du consensus au consensus

Les animateurs du mouvement de « redressement et d'authenticité » ont pensé que leur victoire risquait de leur être ravie ; aussi ont-ils suivi l'idée d'un consensus autour de la personne d'Abderrazak Bouhara, lequel dit-on, aurait commencé à constituer une équipe et tracé les grandes lignes de son action.

Hélas ! Sa disparition prématurée a remis les compteurs à zéro... La crise d'autorité aurait pu être réglée en portant Abderrazak Bouhara au secrétariat général du FLN où il aurait pu désigner un nouveau bureau politique. Cette perspective n'aurait pas apaisé les divergences publiques, que le vote de confiance avait mises au jour : rien ne pouvait garantir que la nouvelle minorité ne se transforme en mouvement de redressement...

Le profil de M. Abderrazak Bouhara était celui d'un combattant de la première heure pour la libération de l'Algérie et des Algériens du joug et du système colonial : il fut un organisateur de l'ALN, chef du 2^e Bataillon de la fameuse « base de l'Est », ayant occupé après l'indépendance des postes et conduit des missions de confiance, il avait la réputation d'être un homme de progrès et de démocratie. Vice-président du Conseil de la nation, il avait des atouts certains pour donner une nouvelle image du FLN. Le sort en a décidé autrement, et, malgré les retrouvailles au carré des martyrs d'El Alia ou à la veillée du troisième jour organisée au Palais des nations de Sidi Fredj, les parties opposées n'ont fait aucun pas l'une vers l'autre. Au contraire. Le mouvement de redressement et d'authenticité redoublant de critiques et de virulence, soutenant que les mouhafadas seront doublées par des militants et des structures acquis au mouvement et qu'ils poursuivraient leur contestation du rôle des membres du BP provisoirement dirigé par Belayat et Zehali. Ceux qui s'interrogeaient sur la durée de la vacance du poste

de secrétaire général du parti, M. Belayat répondait qu' « il n'y avait pas de vide politique du fait de ce qui se passe au FLN : l'Algérie fonctionne, ses institutions et ses instruments de souveraineté agissent sur tous les plans. » Son souhait restait qu'il fallait préserver « l'unité et l'invisibilité » de l'instance délibérative du parti, le Comité central. Cette appréciation a-t-elle été perçue comme un petit pas vers la recherche d'un consensus, en tout cas, les déclarations de Belayat à *El Khabar*, publiées le jeudi 21 février, ont l'air de satisfaire El Hadi Khaldi qui se dit tout à fait d'accord avec la démarche de Belayat qui parle « *de trouver un consensus* » c'est-à-dire qu'il renonce de fait à l'exigence d'un nouveau passage par les urnes pour choisir un nouveau SG en remplacement d'Abdelaziz Belkhadem qui vient de perdre définitivement toute chance de reprendre la main au FLN.

De nombreux candidats ?

Si El Hadi Khaldi est cité parmi les nombreux candidats à la quête de consensus, il y aussi M. Boukhalfa qui tenait la corde encore mardi, on note le retour d'Amar Saïdani, la candidature de Boukerza (ancien secrétaire général de l'UNJA et ancien ministre) ; si même Mohamed Abada est cité, l'ancien président de l'APN et actuel ministre de la santé M. Ziari, cela ne veut pas dire que ce soit à la suite de l'annonce d'Abderrahmane Belayat ; ce serait faire injure à ces différents militants et réduire leur action à de vulgaires ambitions personnelles.

Ces « candidats » prouvent une chose, positive, c'est que le FLN peut se permettre d'avoir des voix multiples, parfois divergentes, et même opposées mais qui peuvent réaliser une union sur des bases harmonieuses dont les principes fondamentaux qui ont présidé à la naissance du FLN.

Le fait que des partis s'intéressent aux événements qui marquent la vie du FLN actuellement renforce l'idée que le parti a des responsabilités, et qu'il est attendu qu'elles soient assumées.

O. L.

DÉVELOPPEMENT

Quand fleurit l'Algérie profonde

Bouabdallah E.

On a coutume de dire que l'Algérie d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle de l'immédiate période post-indépendance. Les besoins ont augmenté, le pays s'est doté d'institutions qui contribuent à assurer stabilité et représentativité. Des politiques économiques volontaristes ont été menées avec pour fil conducteur, l'intérêt collectif. La politique du pays s'est enfin singularisée, à travers l'adoption de réformes fondamentales touchant à des fonctions vitales du corps social et de l'appareil institutionnel. Tout cet effort est à classer au rang d'acquis avec pour objectif et priorité, de le faire fructifier. C'est ce qui explique ces haltes successives, ces arrêts sur image, qui jalonnent la poursuite des réformes engagées. C'est l'heure alors des réajustements et de la mise en

perspective de nouvelles pistes qui permettront d'aller de l'avant, des processus d'adaptation préparant l'avenir. Même si la tâche est rendue plus compliquée par un environnement de crise porteur de conflits d'intérêts potentiels, et par un contexte technologique à hauteur duquel il convient de hisser toutes nos capacités, la détermination des pouvoirs publics à poursuivre la tâche, ne faiblit pas. La poursuite du processus démocratique va alors de pair avec le renforcement d'une politique économique et sociale qui est de permettre au pays de concentrer ses ressources sur ses besoins intérieurs et d'aider les citoyens à améliorer leur niveau de vie. Le gouvernement manifeste sa volonté d'agir, tout en gardant présent à l'esprit que tous les programmes ne valent que par leur application et leur suivi. Sur ces aspects particuliers, on a vu le Premier ministre monter au

créneau pour que s'atténuent les dysfonctionnements constatés sur le terrain à travers l'exécution des projets : surcouits excessifs, retards dans l'achèvement des travaux, qualité des ouvrages sujette à caution. L'entrée en fonction du gouvernement à sa tête le Premier ministre M. Abdellalek Sellal, a été faite en mettant l'accent sur l'impératif de rigueur, le souci de soutenir l'activité générale, la pertinence du diagnostic dans la conduite de la politique économique.

Celle-ci a besoin de l'apport de tous, d'une jeunesse qui se sent marginalisée et à qui il est primordial de renouveler la confiance des compétences qu'il faut impliquer dans le devenir du pays face à un monde gagné par le progrès technologique auquel s'arrime de façon naturelle le progrès social. Il existe dans notre pays d'immenses possibilités et opportunités en termes d'avancées techniques et d'ac-

croissement de la rentabilité économique. Des politiques appropriées peuvent en assurer l'émergence. Dans tous les cas, l'homme est au centre de toute la problématique. En s'interrogeant sur les perspectives actuelles du projet de modernisation sociale tel que conçu pour asseoir le développement dans tous les pays, la ressource humaine occupe un rôle central. Notre pays doit regagner ainsi une marge de manœuvre qu'il avait aliénée à une période donnée où les difficultés s'étaient accumulées, à travers une situation sécuritaire délicate et une désindustrialisation et ouverture économique sans gardes fous.

Aujourd'hui, les conditions pour un nouveau pacte économique et social dont le gouvernement est porteur, consiste en la mise en service de toutes les potentialités existantes. Dans cette étape où de grands choix autant politiques qu'écono-

miques sont engagés, le pays a le souci de s'ouvrir davantage pour capitaliser un apport extérieur en investissements et en apport technologique, et intérieur à travers le renforcement du processus démocratique. Le pays ne peut être en situation durable, c'est la conviction de tous, que si le tissu social a la possibilité de s'éclairer pour s'exprimer, connaître, pour trancher où il va. C'est dans la préservation des libertés publiques que tout peut alors s'ordonner. Il y a des étapes décisives qui ont été franchies, mais déjà la conjoncture, les perspectives pour l'avenir poussent à faire des pas supplémentaires vers le pluralisme, l'association aux responsabilités des plus jeunes, une vie partisane plus orientée vers l'intérêt collectif que sur les conflits d'intérêt, comme le bruit qui se fait aujourd'hui à l'intérieur et autour de certaines chapelles politiques et partisanes.

B. E.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Le double anniversaire du 24 février sera célébré à Tiguentourine

La célébration du 24 février, double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) aura lieu, cette année, au complexe de Tiguentourine à In Amenas, sur décision du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, a indiqué vendredi l'UGTA dans une déclaration rendue publique à la veille de la commémoration de cet événement.

«Sur décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, l'UGTA et l'ensemble des travailleuses, des travailleurs et des cadres du secteur de l'énergie et des mines, célèbrent le 57^e anniversaire de la création de l'Union et le 42^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures à In Amenas, au complexe de Tiguentourine», a souligné la même source.

Le complexe gazier de Tiguentourine a été la cible, en janvier dernier, d'une agression terroriste qui a été mise en échec grâce à l'intervention des forces spéciales



de l'Armée nationale populaire (ANP), rappelle-t-on. Cette commémoration est un «hommage aux victimes du terrorisme barbare», mais aussi un «hommage particulier à l'Armée nationale populaire et à tous les services de sécurité algériens qui ont démontré, encore une fois, leur attachement, sans faille, à la République et leur détermination résolue dans la défense du territoire», a relevé la Centrale syndicale.

«Par ce geste, nous rendons un vibrant hommage à la mémoire

des victimes innocentes de l'attaque terroriste, victimes algériennes et étrangères et à tous ceux qui ont résisté aux visées funestes des agresseurs», a-t-on encore précisé. «Les travailleuses et travailleurs tiennent à exprimer leur détermination aux côtés des forces de sécurité algériennes pour lutter contre toutes les menaces d'où qu'elles viennent, pour défendre l'outil national de production, oeuvre de plusieurs décennies d'efforts et pour démontrer au monde notre mobilisation à éradiquer le

fléau du terrorisme lâche et abject», note la même source. En ce sens, l'UGTA a fait part de sa «détermination», son «combat», sa «forte solidarité» et sa «compassion sans limite» avec les familles des victimes, renouvelant sa «solidarité» aux cadres et travailleurs de Tiguentourine.

«Nous sommes à vos côtés en toutes circonstances et en tous lieux, prêts à tous les sacrifices pour défendre les acquis du peuple algérien en cinq décennies d'indépendance», a affirmé l'UGTA dans sa déclaration.

L'hommage du président Bouteflika aux sacrifices et au courage des travailleurs et à l'Armée nationale populaire

Kamel Cherif

La décision du président de la République de célébrer le double anniversaire du 24-Février à Tiguentourine, se veut un signal fort et un hommage aux travailleurs de ce site gazier ayant fait l'objet d'une attaque terroriste sans précédent le mois de janvier dernier.

Le chef de l'Etat a choisi cette année le site de Tiguentourine à In Amenas où sera célébré une date hautement importante pour l'Algérie, à savoir le double anniversaire de la création de, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et la nationalisation des hydrocarbures. Il s'agit en fait d'une reconnaissance aux sacrifices consentis par les travailleurs dans l'édification du pays, mais aussi de la réaffirmation de la souveraineté de l'Algérie, la nationalisation des hydrocarbures ayant été une des consécration de cette souveraineté.

En ce sens, le chef de l'Etat a instruit les autorités à marquer ce double anniversaire en mettant en

valeur le courage des travailleurs du site gazier, lequel a été attaqué par une multinationale terroriste. D'ailleurs, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal effectuera une visite de travail dans la wilaya de In Amenas demain et représentera le président de la République à la commémoration de ce double anniversaire.

La présence du Premier ministre suffit pour incarner toute l'importance et la symbolique de la célébration de ce double anniversaire à Tiguentourine. Il s'agit de la résistance de l'Algérie aux visées terroristes, soutenues par certaines parties exogènes que la stabilité du pays et son imperméabilité aux turbulences que connaît la région dérangent.

L'attaque terroriste contre le site gazier de Tiguentourine aura été pour l'Algérie une opportunité de réaffirmer sa détermination à lutter contre le terrorisme et à préserver la République et la souveraineté du pays. La réaction de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, aura été aussi un

signal fort aux parties s'illusionnant d'entraîner l'Algérie dans la spirale de la violence et de l'instabilité.

En terrorisant les auteurs de l'agression contre le site de Tiguentourine et en préservant ce fleuron de l'économie nationale, l'ANP a réaffirmé sa détermination à préserver le pays de toutes attaques d'où qu'elles viennent. Une réaction qui a été saluée par plusieurs pays, lesquels auront reçu le message de l'ANP, garante de la pérennité de la République et des institutions de l'Etat.

La digne héritière de l'ALN a farouchement protégé le pays d'une véritable guerre civile durant la décennie de sang et de feu, alors que l'Etat algérien a su recouvrir la paix et la sérénité à la faveur de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. En ce sens, la célébration du 24-Février à Tiguentourine se veut une victoire de l'Algérie dans un contexte marqué par des changements et des mutations géostratégiques aux visées colonialistes.

K. C.

24 FÉVRIER 1971
NATIONALISATION
DES HYDROCARBURES

His-to-ri-que !

Boualem Branki

La nationalisation des hydrocarbures est un geste politique fort de l'Algérie, plein de courage et de sagesse à un moment où les grands bouleversements mondiaux s'enclenchaient à une grande vitesse.

La célébration du cinquantenaire de l'Indépendance nationale est ainsi une occasion propice pour revenir sur cette décision historique, qui a en fait placé définitivement l'Algérie comme un des grands pays leaders à cette époque.

Une période alors marquée par la guerre du Vietnam, la fin des grands mouvements de décolonisation dans le monde, l'avènement du nouvel ordre économique mondial et, surtout, l'émergence d'un troisième pôle politique, le mouvement des Non Alignés. Un mouvement au sein duquel, l'Algérie, avec l'ex-Yougoslavie et Cuba, allait jouer un rôle central et mobilisateur pour que la voix des pays du Sud, celle du Tiers monde et des laissés pour compte d'alors, soit écoutée.

C'est donc dans ces circonstances géopolitiques exacerbées par l'agression impérialiste US contre le Vietnam, qu'allait s'opérer la plus grande et la plus historique nationalisation de pétrole dans le monde. Les échecs essayés par certains pays, comme l'Iran de Mossadegh qui a été terrassé par les forces impérialistes opposés à la nationalisation du pétrole iranien, ont en fait donné du «tonus» aux responsables algériens, et notamment le président Boumediene de faire un tour à 180 degrés aux négociations avec la France pour que celles-ci soient orientées dès 1969 sur un seul objectif : nationaliser nos hydrocarbures. Ben oui ! et M. Belaïd Abdeslam est passé par là, avec toute une équipe de jeune négociateurs algériens, autant au sein de la jeune Sonatrach qu'au sein des autres appareils de l'Etat algérien. Ce fut un succès phénoménal, et l'Algérie allait dès lors exercer sa souveraineté pleine et entière sur ses richesses naturelles.

Ce succès surtout stratégique lui a également donné de la consistante politique, de la profondeur diplomatique et de l'épaisseur économique. Quoi ! alors que les Etats-Unis martyrisaient les Vietnamiens, que la France se relevait à peine de la crise de Mai 1968 et que les Européens accéléraient leur rapprochement au sein de ce qui sera au milieu des années 1975 la communauté européenne, l'Algérie, qui venait tout juste de récupérer la base navale de Mers El Kébir en 1968 au lieu de 1973 comme convenu dans les accords d'Evain, annonçait la nationalisation des hydrocarbures.

Le 24 février 1971, à Hassi Messaoud, le président défunt Houari Boumediene annonce, dans un discours mémorable, la grande nouvelle pour les Algériens : le pétrole de la terre des Algériens sera algérien. Il sera la propriété des Algériens, un événement qui coïncide par ailleurs avec la création de la grande Centrale syndicale algérienne, l'UGTA.

Quelle belle victoire de l'Algérie face à l'adversité des grands groupes pétroliers, de la puissance des multinationales qui avaient toutes des accointances avec les puissances occidentales de l'époque. Pour l'Algérie, ce que les progressistes dans le monde surnommaient la «Mecque des révolutionnaires», il était vital que les hydrocarbures, comme source de richesse du pays, devaient revenir au plus vite sous le giron de l'Etat algérien. D'abord pour parachever le processus d'indépendance nationale, ensuite pour se donner les moyens de financer son propre développement social, économique et améliorer les conditions de vie du peuple algérien au sortir d'une longue nuit coloniale.

Mais, la nationalisation des hydrocarbures n'est pas venue comme ça, facilement. Derrière, il y avait des hommes, des nationalistes, des braves qui avaient même au péril de leur vie, travaillé, qui au grand jour, qui dans le plus grand secret, qui dans la «guerre des ombres», pour que les négociateurs algériens aient chaque fois le dessus sur les Français. Cela est, pour autant, une autre histoire.

Ceux qui l'ont écrite, l'ont vécu, la raconteront un jour, comme l'a si bien fait M. Belaïd Abdeslam dans son livre sur cette nationalisation. Et, de fait, cela a donné à l'Algérie les moyens de financer son développement. Et d'en faire un pays incontournable dans les grands dosiers et qui compte sur l'échiquier politique international.

B. B.

COOPÉRATION TOUS AZIMUTS

L'Algérie, une destination privilégiée pour des partenariats stratégiques

Kamel Cherif

L'Algérie est devenue une destination privilégiée pour plusieurs pays, notamment ceux d'Europe en matière de coopération.

Plusieurs délégations séjournent à Alger dans le cadre de la coopération bilatérale pour signer des contrats de partenariat et de coopération dans divers domaines. En témoignent le nombre de réunions des commissions mixtes qui se tiennent à Alger ces dernières années.

L'intérêt que portent les pays européens en premier lieu à l'Algérie dénote du retour en force de l'Algérie sur la scène internationale, après une décennie noire qui a failli isoler le pays du reste du monde. Cet intérêt est un signe irréfutable de la confiance dont jouit l'Algérie auprès de l'Europe, mais aussi de l'image de marque du pays au moment où la région connaît une instabilité manifeste.

La stabilité interne de l'Algérie et ses potentialités aussi bien humaines que matérielles ont amené ces pays à se bousculer au portillon, pour ainsi dire, afin de signer des accords de coopération et de partenariat avec l'Algérie. Il faut relever que des efforts incommensurables ont été déployés par l'Etat pour redorer le blason du pays, assurer une stabilité interne en

consacrant la paix et la stabilité et booster la relance économique. Les pays européens qui subissent de plein fouet la crise économique et financière, se tournent ainsi vers l'Algérie pour relancer ou sauver leur économie.

Les chancelleries européennes à Alger sont unanimes à considérer que l'Algérie sera classée parmi les pays émergents à court terme. La stabilité du pays face à l'onde de choc de ce qui est appelé «le printemps arabe», sa bonne santé financière, la jeunesse de sa population et les potentialités humaines dont dispose le pays, lequel a beaucoup investi dans la formation, sont autant d'atouts qui font de l'Algérie un partenaire privilégié pour les Européens. Ces derniers ont décelé ces atouts, d'autant plus que les pays de la région (Tunisie, Libye, Egypte) sont en crise, alors que le Maroc manque de ressources financières.

A tous ces atouts, s'ajoute la constance de la diplomatie algérienne, laquelle est restée fidèle à ses positions de principe. Les événements ayant secoué la région ont fini par donner raison à l'Algérie, dont le principe consiste à ne jamais s'ingérer dans les affaires internes des pays souverains.

La même position est observée dans la crise ou la guerre au Mali, sachant que l'Algérie a appelé dès le départ à une solution politique privilégiant la réconciliation entre tous les Maliens sans exclusive. La conjugaison de tous

ces atouts fait de l'Algérie un partenaire privilégié pour nombreux de pays. A ce titre, en une semaine plusieurs délégations ont défilé à Alger, à commencer par la visite du ministre bulgare des Affaires étrangères, sanctionnée par l'installation d'un groupe de travail pour un partenariat économique stratégique. Au cours de la même semaine, il y a eu la réunion bilatérale algéro-russe pour la lutte contre le terrorisme et la sécurité.

A Oran, un cercle du commerce et de l'industrie algéro-espagnol a été créé, alors qu'un accord a été signé entre les villes de Tlemcen et Lille. Des investisseurs tunisiens ont également séjourné en Algérie et se sont intéressés à l'ameublement et à la décoration.

Auparavant, d'autres délégations de diverses nationalités étaient à Alger pour la signature de contrats dans différents domaines et secteurs, allant de l'énergie aux nouvelles technologies de l'information et de la communication en passant par le bâtiment, les travaux publics, l'hydraulique et l'agriculture.

En ce sens, l'Algérie qui est très courtoisie reste un pays en construction et, par conséquent en développement constant. A l'évidence, derrière chaque contrat, il y a un transfert de technologie et de savoir-faire qui ne pourra être que bénéfique pour le pays qui vient de fêter le cinquantenaire de son indépendance. Le meilleur est à venir...

K. C.

FORUM MINISTÉRIEL MONDIAL SUR L'ENVIRONNEMENT DU PNUE

M. Benyounes à Nairobi



Le ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville, M. Amara Benyounes, prend part à la 27^e session du conseil d'administration du Forum ministériel mondial sur l'environnement du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) qui s'est achevé vendredi à Nairobi (Kenya).

M. Benyounes participe aux consultations ministérielles qui portent sur «Rio+20: du résultat de la mise en œuvre», dans le cadre du renforcement et de la promotion du PNUE, prescrits par son document final intitulé «L'avenir que nous voulons», a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre aborde également le thème de la mise en œuvre d'une économie verte comme «outil majeur» du développement durable, des schémas de consommation et de production durables, ainsi que l'agenda de développement post-2015, a ajouté la même source.

Par ailleurs, le ministre s'est entretenu, en marge de cette rencontre, avec ses homologues des différents pays ainsi que les responsables des organisations onusiennes et internationales.

Une présence active sur les grands dossiers

Haddadi K.

L'Algérie est au centre d'un vaste échange dans le domaine diplomatique, à travers la visite dans notre pays d'hommes d'Etat, d'experts et spécialistes, de délégations d'hommes d'affaires. La conjoncture politique et sécuritaire donne évidemment une grande inclinaison à ce dernier volet, à travers la situation qui prévaut au Sahel, plus précisément au Mali, un pays avec lequel nous partageons une longue frontière. Cette proximité, les relations politiques, économiques, sécuritaires extrêmement denses qui existent depuis toujours, font que la diplomatie algérienne est profondément à l'écoute de tout ce qui se déroule dans notre voisinage.

Cet intérêt n'en est que plus manifeste dès lors qu'une situation de crise profonde existe. Pour autant, la diplomatie de notre pays marque sa fidélité au dialogue et à la concertation, à la non intervention étrangère, à la lutte antiterroriste. Cette dernière voit une mobilisation extrême aujourd'hui car le

danger de groupes criminels est là pesant, n'épargnant aucun pays. Cette prise de conscience à laquelle l'Algérie, à travers sa diplomatie, a appelé pendant de longues années, est ancrée dans les esprits de tous, dans les stratégies d'état-major des pays, comme dans les tendances lourdes de la politique qui servent de fil d'Ariane aux relations entre Etats.

Sur un aspect particulier qui entre dans la lutte antiterroriste, celui de la prise d'otages et de versement de rançons, la diplomatie algérienne n'a pas varié d'un pouce dans sa conduite, celle de tout faire pour assécher la rente qui assure la «prospérité» du crime organisé, à travers le paiement de rançons. Alger a pendant longtemps été écoutée à ce sujet. Elle est aujourd'hui en plus entendue. La réaction internationale est sans appel à ce sujet, que la tragédie d'In Amenas n'a pu rendre que plus présente. Le défi que posent dans le domaine sécuritaire, les bandes criminelles et leur activisme, est bien réel, en dépit des moyens qui sont déployés pour le combattre. Là aussi, c'est la diplomatie algérienne

qui agit comme élément conducteur en appelant à travers les contacts politiques, les rencontres dans les grands forums internationaux, les enceintes régionales ou interrégionales, à une vigilance accrue. Elle est de mise aujourd'hui face à une conjoncture source de bien d'inquiétudes. Cela étant, la vie continue, les besoins de la population sont là, certaines marquées du sceau de l'urgence pour leur règlement.

L'appareil économique doit poursuivre son fonctionnement. Pour cela, partenariat et coopération s'intensifient. On l'a bien remarqué ces dernières semaines où ont été reçues dans notre pays, de nombreuses délégations d'affaires. L'Algérie demeure un vaste chantier où les opportunités d'affaires sont multiples face à des secteurs d'activité en pleine croissance: bâtiment, travaux publics, télécommunications, technologie, santé. Pour l'heure, l'investissement public pourvoie à une part considérable dans la conduite de projets, mais la tendance doit s'infléchir obligatoirement.

L'investissement privé est appelé à concourir à la crois-

sance économique. C'est le message envoyé par le Premier ministre, dupliqué par nos équipes de négociateurs dans la conclusion de contrats. L'économie algérienne a un besoin évident de transfert de technologie, de transfert de savoir-faire, d'ouverture vers les marchés extérieurs. En échange, il y a des ressources abondantes, des besoins énormes à satisfaire, des opportunités d'affaires très grandes, le tout adossé à une volonté politique sans détour. Le Président de la République en a tracé les contours. Il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant. L'Algérie ne pouvant se satisfaire pour l'occasion d'être simplement un débouché. A cette politique où l'investissement est au centre de toutes les préoccupations, les opérateurs économiques privés nationaux doivent impérativement s'y atteler. Il y a pour eux de larges espaces. Le Premier ministre en allant à leur rencontre, a fourni des gages importants, en rappelant les initiatives politiques prises pour répondre à des attentes qui sont par ailleurs, légitimes.

H. K.

LUNDI À ALGER 4^e congrès de l'Organisation de la femme arabe

L'Algérie abritera, lundi prochain, le 4^e Congrès de l'Organisation de la femme arabe (OFA), organisé par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine. Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, cette manifestation verra la participation de quinze délégations de pays membres de l'OFA et six autres membres de la Ligue arabe, composées notamment des dames Premier-ministres ou leurs représentants, a-t-on appris vendredi auprès de l'Organisation arabe, dont la présidence tournante est assurée par l'Algérie jusqu'au 1^{er} mars 2013.

Le congrès, qui s'étalera sur trois jours, se penchera sur le thème principal de l'entrepreneuriat et du management dans le monde arabe. Le Conseil exécutif et le Haut conseil de l'organisation tiendront leurs réunions en marge de ce sommet, sachant que l'Algérie préside l'Organisation depuis mars 2011.

YOUSFI À TIARET

Les travaux de réalisation de la raffinerie de Tiaret "lancés dans les plus brefs délais"

Le ministre de l'énergie et des mines, M. Youcef Yousfi, a annoncé, jeudi à Tiaret, que les travaux de réalisation de la future raffinerie seront lancés "dans les plus brefs délais", sur le site de Sidi Abed.

Le ministre a indiqué, lors d'un point de presse organisé en marge de sa visite dans la wilaya de Tiaret, qu'il sera procédé prochainement à l'indemnisation des fellahs et des propriétaires des terres sur lesquelles sera construite cette raffinerie, un projet tant attendu par les populations de cette région du Sersou.

Cette installation pétrochimique qui sera réalisée dans la daïra de Sougueur, sur une superficie de 1 411 hectares, aura une capacité de traitement de 5 millions de tonnes de pétrole brut pour produire différents types de carburants comme l'essence, le gasoil et le GPL.

Le projet pour lequel une enveloppe de 220 milliards de dinars a été consacrée, sera réalisé à l'horizon 2017 et permettra la création de 10 000 emplois directs et indirects.

Par ailleurs, M. Youcef Yousfi a expliqué que son secteur accorde la priorité aux opérations de prospection de nouveaux gisements d'hydrocarbures dans diverses régions du pays. Dans ce sens, il a révélé que du pétrole a été découvert, en 2012, dans plusieurs régions du nord du pays, à El Bayadh, Tébessa et Tiaret.

D'autre part, le ministre de l'Energie et des mines a indiqué que plus de 3,5 millions foyers à l'échelle nationale sont raccordés au réseau de distribution du gaz naturel, "ce qui représente un taux de couverture de 50 pour cent, taux apporté à atteindre prochainement les 70 %", a-t-il ajouté.

Le ministre a rappelé que la wilaya de Tiaret enregistre actuellement un taux de couverture de l'ordre de 75% en gaz naturel pour atteindre "dans un an ou deux les 80%", a-t-il expliqué.

Concernant l'alimentation en énergie électrique, le ministre a constaté que la wilaya de Tiaret "connait un certain retard", assurant toutefois que son département ministériel donnera la priorité, en matière de raccordement des foyers au réseau d'électricité, aux wilayas enregistrant un taux de couverture inférieur à 90%.

Pour la réhabilitation du pipeline assurant le transfert du gaz naturel de la station de Nadhora (Tiaret) à celle de Kéndala (Relizane) sur une distance de 100 km, M. Yousfi a annoncé que cette installation entrera en service "dans moins de deux années". Cette opération, prise en charge par une filiale de Sonatrach, a nécessité une enveloppe de 9,5 milliards de dinars, selon les chargés de ce projet.

La visite du ministre a été marquée par l'inspection, dans la localité d'Aïn Kramis, du site de 30 ha devant servir à la réalisation d'une zone de stockage de 300 000 m³ de carburant pour répondre aux besoins de la région ouest du pays.

M. Yousfi a également inspecté les canalisations à travers la région sud de la ville de Tiaret ainsi que la station de transfert de l'énergie électrique alimentant les wilayas de Tiaret et de Tissemsilt.

APS

LE GESTE NOBLE DE SELLAL

Le Premier ministre remet des distinctions à d'anciens ministres et responsables de l'agriculture

De hauts responsables du secteur agricole dont une dizaine de ministres ont été honorés jeudi à Alger par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à l'occasion des festivités du cinquantenaire de l'indépendance nationale.

Dans une ambiance festive animée par un jeune groupe d'artistes, d'anciens ministres ayant eu en charge le secteur de l'agriculture depuis l'indépendance nationale, ont été honorés en reconnaissance pour leurs efforts consentis pour le développement de l'agriculture algérienne.

De nombreuses personnalités nationales et internationales ont assisté à cette cérémonie M. Sellal et le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benissa, ont donné une distinction à la famille du défunt Amar Ouzegane, le premier ministre de l'Agriculture de l'Algérie indépendante. Il a occupé ce poste de 1962 à 1963.

Pas moins de 13 ministre se sont suc-

céda à la tête de ce secteur, qui a connu durant ces 50 dernières années plusieurs politiques agricoles, dont l'autogestion et la révolution agraire. L'assistance a été surprise par la présence du deuxième ministre du secteur (1963-1967), M. Ali Mahssas, qui a tenu à venir à cette cérémonie en dépit de son état de santé, a-t-on constaté.

L'épouse du ministre défunt Kassi Merbah n'a pas pu retenir ses larmes en recevant les honneurs du Premier ministre, en hommage à son défunt mari qui a dirigé le secteur de 1984 à 1988, avant d'être assassiné par les terroristes en 1993. M. Salim Saâdi, qui a dirigé ce secteur entre 1979 et 1984 s'est dit "content" d'être honoré par ceux qui ont



participé à la prise en charge de ce secteur. Mais, "il ne faut pas qu'on tombe dans le satisfecit permanent", a-t-il averti.

De son côté, M. Noureddine Bahbouh (1994 à 1997) a mis l'accent sur l'importance de cette cérémonie qu'il qualifie de "salutaire". "C'est une reconnaissance à tous ceux qui ont participé et travaillé dans ce secteur (...) l'Algérie a besoin de tous ses enfants et doit aussi encourager ceux et celles qui ont bâti ce pays", a-t-il déclaré.

Par ailleurs, des représentants d'institutions internationales accréditées en Algérie (Banque mondiale, FAO, UE) ont également reçu des distinctions durant cette cérémonie, outre des associations représentant la femme rurale.

mission nationale de suivi de ces rencontres", a-t-il observé, dans ce contexte, précisant que ces suggestions seront soumises au ministère de tutelle. M. Serral a estimé que les efforts entrepris actuellement par les pouvoirs publics "tendent à favoriser les activités industrielles", en citant, à titre illustratif, "la facilitation de l'ouverture de comptes bancaires, énoncée récemment, par le Premier ministre, ainsi que l'allègement, par les instances centrales des procédures d'octroi de l'agrément pour les nouvelles entreprises", en relevant que le délai à été ramené à trois (03) jours pour ce faire.

En revanche, il a déploré "la persistance de certaines lenteurs au niveau de l'administration locale, en matière de traitement des dossiers d'investissement qui prend jusqu'à six mois de temps, voire une année", a-t-il affirmé.

AGRICULTURE

Les engrains azotés distribués en quantité insuffisante dans la wilaya de Mila

La quantité d'engrais azotés réceptionnée, cette année, dans la wilaya de Mila reste "faible" par rapport à la demande exprimée localement, a indiqué, jeudi, le directeur des services agricoles (DSA), Kamel Ferdas.

Ce responsable a appuyé ses propos en affirmant qu'au titre de la campagne agricole en cours, 10.000 quintaux de ce type d'engrais seulement ont été fournis alors que les besoins de la wilaya en la matière sont de l'ordre de 60.000 quintaux.

Des efforts sont toutefois déployés, en collaboration avec la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) pour assurer le bon déroulement de la campagne labours-semaines en cours et fournir ces intrants

en quantités suffisantes, a-t-on ajouté, en faisant part de l'attribution "avant la-mi-mars prochain" de quotas supplémentaires.

La campagne labours-semaines a touché, au titre de l'actuelle saison agricole dans la wilaya de Mila, une superficie de 107.000 hectares, selon le même responsable qui a fait savoir que 1.241 céréaliculteurs ont bénéficié de crédits R'fig pour un montant global de 1.26 milliard de dinars.

La campagne labours-semaines se déroule sur un rythme soutenu à la faveur de l'engagement précoce des travaux par les producteurs, encouragés par la bonne pluviométrie, notamment celle du mois de février, marquée par l'enregistrement de 100 mm de précipitations, notamment dans la région Nord de la wilaya, a-t-on ajouté.

Des efforts doivent être déployés pour soutenir le système d'irrigation d'appoint particulièrement dans la région Sud de la wilaya caractérisée par une faible pluviométrie, a par ailleurs souligné M. Ferdas, notant qu'un programme visant l'acquisition d'équipements d'irrigation en faveur des agriculteurs est en cours d'exécution.

La région Sud de la wilaya bénéficiera, au titre de l'exercice en cours, de la réalisation, dans la commune de Télegħma, d'un périmètre agricole d'une superficie de 4.447 hectares, ce qui "devrait favoriser le développement de la production agricole", a-t-on souligné de même source.

ALGÉRIE - TUNISIE

L'ambassadeur d'Algérie à Tunis reçu par le ministre tunisien des Affaires étrangères

Selon une source proche de l'ambassade d'Algérie à Tunis, l'entretien a porté sur "les derniers développements survenus sur la scène politique tunisienne, avant et après la démission de M. Hamadi Jebali, et sur les conséquences de cette démission", sur le mouvement islamique Ennahdha, la troïka au pouvoir et les partis de l'opposition.

Le Chef de la diplomatie tunisienne a informé le diplomate algérien de "la position du mouvement Ennahdha à l'égard de cette démission et les autres réactions qui s'en suivirent", a ajouté la même source.

Le ministre tunisien a mis en relief le fait que "cette question précise a fait l'objet d'un débat au sein de la direction du mouvement Ennahdha et de son majlis Echoura (conseil consultatif) et entre les partis qui forment la troïka au pouvoir", a-t-on appris de même source.

Les entretiens entre les deux parties se sont articulés autour

L'ambassadeur d'Algérie à Tunis M. Abdelkader Hadjar a été reçu mercredi par le ministre tunisien des Affaires étrangères M. Rafiq Abdessalem.



«des éventualités et des résultats escomptés des concertations entre les différentes parties dans les tout prochains jours pour la formation d'un Gouvernement de coalition nationale», indique la même source.

Il convient de rappeler que le président tunisien Mohamed

Moncef Marzouki a entamé mercredi une série de consultations avec les parties politiques influentes en Tunisie pour la désignation d'un candidat au poste de Chef de gouvernement, alors que le pays traverse sa plus grave crise politique depuis "la révolution du jasmin" qui a renversé

l'ancien régime le 14 janvier 2011.

M. Jebali avait annoncé mardi sa démission après l'échec de son initiative de former un cabinet de technocrates rejetée par Ennahdha qui dirige la troïka au pouvoir depuis sa victoire aux élections de l'Assemblée constituante en octobre 2011.

ALGÉRIE - FRANCE

Tlemcen et Lille plus proche

Un accord-cadre de coopération entre Tlemcen (Algérie) et Lille (France) a été signé mercredi au siège de la wilaya de Tlemcen par les maires des deux villes, respectivement M. Mohamed Abderrafik Khouani et Mme Martine Aubry.

Cet accord porte sur la coopération en matière d'innovation technologique, de formation professionnelle, de développement durable et des domaines médical, culturel, éducatif, de l'enseignement supérieur et du patrimoine.

Les deux collectivités se sont engagées à encourager les différents accords et conventions sectoriels établis entre les organismes relevant de leur territoire, à favoriser et à soutenir les rencontres entre les structures associatives notamment dans les domaines sociaux, culturels, sportifs et éducatifs.

Les deux parties entendent également considérer la jeunesse et l'emploi comme objectifs transversaux et prioritaires à tous les axes qui seront développés dans cette coopération, à s'informer mutuellement des démarches effectuées auprès de tiers (bailleurs de fonds, ...) et enfin à rechercher les ressources financières nécessaires à la réalisation des projets identifiés.

Après une brève allocution de bienvenue présentée par le wali de Tlemcen, dans laquelle il a énoncé les potentialités et l'histoire riche de la capitale des zianides, Mme Aubry a mis l'accent, pour sa part, sur la nécessité de renforcer les liens d'amitié entre Algériens et Français.

Elle a rappelé dans ce cadre la visite récente effectuée par le président François Hollande en Algérie, "à travers laquelle une nouvelle dynamique de coopération et de partenariat a été insufflée aux relations algéro-françaises". Mme Aubry, en visite de deux jours à Tlemcen, effectuera une vi-

site au centre hospitalo-universitaire de Tlemcen, au Palais royal d'El Mechouar, au musée de l'histoire, au musée de l'art graphique de Sidi Belhcene et au Grand bassin, avant de rencontrer les membres de l'Assemblée populaire communale de Tlemcen.

La deuxième journée de cette visite a mené la délégation française au plateau Lalla Setti, au mausolée de Sidi Boumediène, au 2^e pôle universitaire de Tlemcen, aux grottes d'Aïn Fezza, au centre d'études andalouses et au palais de la culture de hāt "Imama".

Mme Aubry sera également reçue à la faculté de médecine de Tlemcen où le recteur lui fera un exposé sur les activités de l'université "Abou Bekr Belkaïd".

La maire de Lille (France), qui effectue une visite en Algérie, a été reçue, mardi à Alger, par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. L'audience s'est déroulée à la résidence Djemane El-Muffi, en présence du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, M. Daho Ould Kablia et la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi.

Le choix de la ville de Tlemcen a été motivé par la "dimension culturelle et géographique de la ville, son rôle historique de passerelle entre l'Espagne et le Maghreb, et entre l'est et l'ouest du Maghreb", qui lui confère un caractère "très mélange", "semblable à celui de Lille", a estimé Aubry lors d'un point de presse organisé au Palais des raids (Alger).

La cérémonie de signature de cet accord cadre s'est déroulée en présence des autorités locales de la wilaya de Tlemcen et des membres de la délégation de la ville de Lille dont des élus locaux, des représentants du mouvement associatif lillois, des opérateurs économiques et des universitaires, rappelle-t-on.

La maire de Lille (France) visite plusieurs sites historiques et scientifiques de Tlemcen

La maire de Lille (France), Mme Martine Aubry, a visité jeudi plusieurs sites historiques culturels universitaires et touristiques de la ville de Tlemcen. Accompagnée des autorités locales, la délégation française a découvert la beauté exceptionnelle du site naturel du plateau de Lalla Setti, surplombant Tlemcen, avant de visiter le complexe religieux "Sidi Boumediène", le Saint patron de la ville. Mme Aubry s'est longuement attardée ensuite au niveau du nouveau pôle universitaire d'Imama, un joyau architectural et un centre de rayonnement scientifique de haute qualité de par les structures dont il dispose (laboratoires, plateau technique et plateforme de recherche, entre autres) et la qualité des enseignements et de la recherche prodigués par les professeurs. La maire de Lille a par ailleurs visité le nouveau palais de la culture d'Imama et le centre d'études andalouses, deux infrastructures culturelles dont a bénéficié la cité des Zianides, à l'occasion de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011".

La délégation française a suivi, au niveau de l'auditorium de la faculté de médecine, un exposé sur l'université de Tlemcen, présenté par son recteur le professeur Ghouali Noureddine.

Ce dernier a donné un aperçu sur l'évolution qu'a connue cette université qui a été lancée en 1974 avec deux instituts et qui se retrouve actuellement avec huit facultés et une annexe à Maghnia. Avec ses 40 000 étudiants, l'université de Tlemcen est classée parmi les plus importantes du pays. La maire de Lille a ensuite assisté au tournoi ITF de tennis qui se déroule sur les courts de Mansourah avant d'achever sa tournée par une visite des grottes férées d'Aïn Béni Add, dans la commune d'Aïn Fezza. Mme Aubry a signé, mercredi, au premier jour de sa visite à Tlemcen, un accord-cadre de coopération entre sa ville Lille et Tlemcen portant sur divers domaines dont, notamment, l'enseignement supérieur et la recherche, la culture, le patrimoine, le développement durable, la santé et l'éducation.

**M. Sbih
reçu par le groupe d'amitié France-Algérie de l'Assemblée nationale française**

L'ambassadeur d'Algérie en France, M. Missoum Sbih, a été reçu mercredi par le groupe d'amitié France-Algérie de l'Assemblée nationale française, a-t-on appris jeudi auprès de l'ambassade. M. Sbih a présenté, à cette occasion, un "large exposé sur l'ensemble des relations algéro-françaises, au lendemain de la visite d'Etat en Algérie du président de la République française et les importantes perspectives qu'elle laisse entrevoir pour l'avenir des relations entre les deux pays". L'exposé a porté aussi sur les différents aspects de la situation régionale, à l'issue duquel un "fructueux" échange de vues a eu lieu entre l'ambassadeur et les députés français, a souligné la même source. **APS**

HABITAT

RÉALISATION DE LOGEMENTS Le coup d'accélérateur de Tebboune

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Abdelmadjid Tebboune a incité, jeudi à Alger, les cadres de son secteur à redoubler d'efforts et à accélérer la mise en œuvre des projets pour pouvoir atteindre l'objectif tracé pour le secteur jusqu'à 2014.

«En 2013, nous devons accélérer la cadence de réalisation de logements. Cette année, nous devons lancer les travaux de réalisation de 650 000 logements et réceptionner au moins 200 000 unités pour respecter le fractionnement du programme quinquennal en années», a-t-il déclaré à l'APS en marge d'une rencontre avec les directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilière (Opgi).

«A la fin de cette quatrième année du quinquennat, nous devons atteindre un taux de réalisation de 80% du pro-

gramme, les 20% restants, seront réalisés en 2014», a-t-il précisé.

Selon le ministre, l'année 2013 sera charnière car elle verra la mise en œuvre réelle et effective des différents programmes, mettant l'accent sur la nécessité de lancer dans les plus brefs délais les projets ficelés pour pouvoir atteindre l'objectif escompté.

«Certains projets sont mûrs, mais au moment où ils doivent être mis en chantier, des problèmes surgissent et freinent leur lancement. De nombreux projets ont

été retardés en raison de problèmes de foncier», a-t-il regretté.

Des instructions ont été, ainsi, données aux directeurs des Opgi pour améliorer leur gestion et sélectionner des entreprises capables de respecter les délais impartis pour mettre fin au problème des retards constants et systématiques enregistrés par le passé.

M. Tebboune a également instruit les responsables des Opgi pour régler tous les contentieux et aborder ainsi la réalisation des projets dans la sérénité. Il a annoncé,

à ce titre, la création prochaine d'une direction du contentieux au niveau du ministère pour prendre en charge cette problématique qui risque de nuire au secteur.

«Il n'y a pas de contentieux insoluble. Le ministère interviendra pour appliquer la réglementation et régler les contentieux que les Opgi n'arrivent pas à résoudre pour peu que ces derniers adressent des correspondances au ministère et l'inspection générale prend en charge le litige», a-t-il souligné.



HABITAT PRÉCAIRE : Relogement de 84 familles à Sig



Quelque 84 familles de la ville de Sig (Mascara) ont été relogées, mercredi, dans de nouveaux logements décents. L'opération de relogement a touché des familles résidant dans sept sites précaires à Sig, au nord de la wilaya.

Les bénéficiaires de ces logements de type F3 ont été recasés à Hai 124 logements à l'est de la ville.

Les autorités locales ont mobilisé à cet effet, tous les moyens matériels pour faciliter le déménagement des familles qui ont exprimé leur grande satisfaction.

Après l'opération de relogement, les anciennes bâties ont été démolies pour récupérer les terrains d'assiette qui doivent servir à abriter des projets d'utilité publique, indique-t-on.

APS

RELANCE DE LA FORMULE AADL À ORAN 1 000 personnes convoquées depuis le début de l'opération

Quelque 1 000 personnes ont été convoquées depuis le début de l'opération de relance de la formule location-vente, le 3 février courant à Oran, a-t-on appris jeudi du directeur régional ouest de l'Aadl.

Des souscripteurs ayant déposé une demande de logement dans le cadre de la formule location-vente des programmes de 2001 et 2005 ont été convoqués pour actualiser leurs dossiers afin de bénéficier du nouveau programme de 10 000 logements, a souligné la même source.

Plus de 5 000 convocations ont été adressées aux souscripteurs sur les 8 000 demandes en instance. Les autres seront convoqués au fur et à mesure, a expliqué la même source, ajoutant que cette opération d'actualisation est doublée d'un

affichage au niveau de la Direction régionale des listes des personnes convoquées afin d'assurer un meilleur accompagnement des souscripteurs.

Au sujet du programme de 10 000 logements, le directeur régional de l'Aadl, a fait état de l'affectation d'un terrain d'une superficie de 84 hectares dans la commune d'Es-Sénia pour sa réalisation, assurant qu'il sera réalisé, de manière décentralisé, selon une vision urbanistique moderne qui intègre les perspectives dessinées du grand projet urbain d'Oran.

Cette opération de relance de la formule location-vente a touché d'autres wilayas dans l'ouest du pays à l'exemple de Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Ain Témouchent, a indiqué le même responsable.

Attribution prochaine de 295 logements à Theniet El Had

Un premier quota de 295 logements sociaux sera attribué à Theniet El Had (Tissemsilt) durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur de l'Opgi.

Le même responsable, M. Belkacem Adjrad, a souligné que ce quota comprend 200 logements publics locatifs, localisés au village agricole «Amrounas» et à «Hai Lahmar». La liste de leurs bénéficiaires sera rendue publique au cours du mois de mai ou juin prochains.

Les autres logements destinés au programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) seront également distribués au cours du premier semestre à Theniet El Had, a-t-il ajouté.

D'autre part, le directeur de l'Opgi a souligné que seulement 1 271 logements sur un quota de 1 713 logements publics locatifs du programme RHP enregistrent des travaux d'aménagement et de raccordement de voiries (eau, électricité et gaz).

Il est attendu également le lancement des travaux de construction de 8 700 logements publics locatifs, promotionnels aidés ou inscrits au titre du RHP, selon le même responsable qui a annoncé qu'en 2013, 1 200 logements seront réceptionnés.

Pour l'attribution des logements au chef-lieu de la wilaya, M. Adjrad a indiqué que l'Opgi a proposé de distribuer cette année 1 410 unités dont 550 logements publics locatifs et plus de 800 logements inscrits au programme RHP.

APS

T
I
S
S
E
M
S
I
L
T

► SOLIDARITÉ

L'atout cœur



Le mouvement associatif «Partenaire principal» dans les politiques de prise en charge de l'enfance

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, Mme Souad Bendjaballah, a estimé jeudi à Alger que le mouvement associatif activant dans le domaine de l'enfance est «un partenaire principal» dans les politiques de prise en charge de cette catégorie.

Mme Bendjaballah, qui a présidé une cérémonie organisée par le ministère au centre pour enfance assistée d'El Biar, à l'occasion de la Journée maghrébine de l'enfant (17 février), a mis en exergue le rôle «efficace» des associations en tant que partenaire principal dans les politiques nationales visant une meilleure prise en charge de l'enfance.

Par ailleurs, elle a souligné l'importance de promouvoir les droits de l'enfant à travers des textes législatifs et réglementaires garantissant à l'enfant la protection et une prise en charge sur les plans sanitaire, éducatif et social.

Mme Bendjaballah a estimé que l'enfant algérien occupe une place importante dans les politiques intégrées pour son épanouissement, comme en témoignent les programmes sectoriels et les plans de protection et de promotion des catégories les plus démunies. Considérée parmi les pionniers en matière de prise en

charge de l'enfance, l'Algérie n'a mené aucun effort pour mettre en œuvre une politique nationale visant à protéger les enfants de toute forme de délinquance, a souligné la ministre.

L'Algérie, à l'instar des autres pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) célébre la Journée maghrébine de l'enfant, conformément à la recommandation de la 7^e session du conseil ministériel maghrébin de la formation, de l'emploi et des affaires sociales qui s'est tenue le 5 octobre 1995 à Nouakchott (Mauritanie).

Mme Bendjaballah a rappelé le soutien de l'Algérie aux politiques sociales visant à renforcer l'échange d'expériences entre les pays maghrébins dans le domaine de la prise en charge de l'enfance.

Des spectacles artistiques animés par des enfants handicapés de différents centres pour handicapés ont été présentés lors de cette cérémonie.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

20 sur 21 Affaires élucidées en janvier d'homicide

Les services de la police judiciaire ont élucidé plus de 95% affaires d'homicide durant le mois de janvier

La Direction générale de la sécurité nationale (Dgsn) a annoncé, dans le bilan de ses activités pour le mois de janvier 2013, que les services de la police judiciaire ont enregistré 21 affaires d'homicide en milieu urbain, dont 15 affaires d'homicide volontaire et six autres liées aux coups et blessures volontaires entraînant la mort.

«20 affaires d'homicide ont été élucidées parmi les affaires suscitées, soit un taux de 95,23 % qui ont permis l'arrestation de 33 personnes dont l'implication a été prouvée dans ces crimes, alors qu'une seule affaire fait toujours l'objet d'enquête pour l'identification de ses auteurs et leur tra-

duction devant la justice», a indiqué, jeudi, un communiqué de la Dgsn.

Pour sa part, le directeur de la communication et des relations publiques à la Dgsn, le commissaire divisionnaire Djillali Boudalha a estimé que «des résultats positifs, enregistrés sur le terrain par les services de la police judiciaire, sont le fruit des programmes et plans sécuritaires judiciaires tracés par la Dgsn et pour lesquels d'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés, dans le cadre de la lutte contre la criminalité et des actions visant à assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens».

TIZI OUZOU Saisie de 1 261 CD contrefaits

Dans le cadre de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle et des détenteurs de droits voisins, les éléments de la Sécurité nationale de la wilaya de Tizi Ouzou ont procédé lors d'une opération conjointe avec les agents de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda), à la récupération de 1 261 CD contrefaits, destinés à la vente à travers les marchés de la wilaya. La Dgsn, qui a fait de la lutte contre le piratage et la contrefaçon l'une de ses priorités vise, à travers cette opération, à préserver la propriété littéraire et artistique, qui est un élément essentiel de la propriété intellectuelle. Cette politique s'est reflétée par la signature d'un protocole de coopération dans le domaine de la protection des droits de la propriété littéraire et artistique entre la direction générale de la Sécurité nationale et l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda).

Saisie d'importantes quantités de stupéfiants et démantèlement de plusieurs réseaux criminels en 2012

D'importantes quantités de stupéfiants et de psychotropes ont été saisies en 2012 par les éléments de la brigade antidrogue qui ont démantelé plusieurs réseaux criminels actif dans le trafic de drogue au niveau national et international, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la sécurité nationale (Dgsn). La saisie de cette importante quantité a été rendue possible «grâce à une coordination entre les différents services de sécurité, 56 tonnes et plus de 8 quintaux de résine de cannabis ont été saisis en plus d'un kilogramme d'hé-

rone, 8 kilogrammes de cocaïne et 267 234 comprimés psychotropes». «11 780 personnes, dont 85 étrangers, ont été arrêtées dans le cadre de 8 901 affaires», précise le communiqué.

Dans ce contexte, le commissaire divisionnaire Djillali Boudalha, responsable de la direction de la Communication et des relations publiques a mis l'accent sur le rôle de la Dgsn dans «la lutte contre ces crimes et ses actions préventives et de sensibilisation au profit des jeunes qui sont les plus exposés aux dangers de ce fléau».

TLEMCEN - TAMANRASSET - BEJAIA | Arrestation de plusieurs personnes impliquées dans différents crimes

Les services de sécurité de trois wilayas du pays (Tlemcen-Tamanrasset-Béjaïa) ont arrêté plusieurs personnes impliquées dans différents crimes, dont le trafic de migrants clandestins, la propagation de drogue et la contrefaçon d'œuvres d'art, a indiqué mercredi la Direction générale de la sécurité nationale (Dgsn) dans un communiqué.

Les services de sécurité sont parvenus dernièrement à démanteler, dans la wilaya de Tlemcen, un réseau de trafiquants de migrants composé de 4 personnes originaires de Ghazaouet (Tlemcen) âgées entre 28 et 32 ans, précise la même source.

Ces personnes ont été arrêtées à la suite de plaintes déposées auprès des services de sécurité par 8 personnes ayant déclaré avoir été victimes d'escroquerie par l'une des personnes impliquées dans cette affaire.

Les services de police de la daïra de Ghazaouet ont procédé à l'arrestation des personnes impliquées qui organisaient des navettes clandestines d'immigrés à partir de la plage de Bekhata (Ghazaouet) en direction des côtes d'un pays européen.

Les inculpés ont été déférés devant le procureur de la République du tribunal de Ghazaouet qui a ordonné la détention provisoire de trois d'entre eux pour les chefs d'inculpation de trafic de migrants et d'escroquerie.

Par ailleurs, les services de sécurité de Tamanrasset ont interpellé une femme de 52 ans, d'origine africaine résidant clandestinement dans cette wilaya inculpée de propagation de psychotropes et activant dans le marché d'Assihar, 1 272 comprimés psychotropes, des produits pharmaceutiques (2 786 comprimés), des fortifiants (sirops et poudres) et une somme évaluée à 6 656 DA, fruit de ce commerce illicite, ont été saisis au cours de cette opération.

La mise en cause a été traduite devant le procureur de la République territorialement compétent sous le chef d'inculpation de détention de comprimés et de produits pharmaceutiques hallucinogènes et de séjour clandestin, et mise en détention provisoire. Le communiqué de la Dgsn fait également de l'interpellation dans la wilaya de Béjaïa d'un propriétaire d'un magasin (33 ans) accusé de contrefaçon d'œuvres d'art. Cette affaire a débuté lorsque les services de sécurité de la daïra ont reçu des informations selon lesquelles un commerçant s'adonnait à la contrefaçon d'œuvres d'art. Les services de sécurité avaient alors procédé à la surveillance du magasin accompagnés de représentants de l'Office national des Droits d'auteur et droits voisins de la wilaya. 12 526 CD et 320 autres contraires aux bonnes mœurs ont été saisis. Cette opération a permis également la saisie des appareils électroniques utilisés par le mis en cause, consistant en un graveur de CD, deux scanners, 12 encrivers de différentes couleurs et une quantité de papier pour l'impression des œuvres saisies.

Les œuvres d'art saisis d'une valeur de 5 965 000 DA ont été remises à l'Office des Droits d'auteur, alors que le mis en cause a été déféré devant la juridiction compétente.

APS

TRAITÉ DE LA TAFNA

Les louches tractations du général Bugeaud

On a toujours cherché à nous présenter les généraux de l'armée d'Afrique comme des guerriers sans « peur et sans reproche ». Pourtant, il est des affaires et des scandales qui sont restés sous silence pour éviter d'éclabousser et d'entacher « l'honorabilité des personnalités politiques ou militaires, françaises ».

Par Amar Belkhodja (*)

C'est notamment le cas du « procès de Perpignan » en 1838 qui fut étouffé et classé parce que le général Bugeaud était lui-même mis en cause dans une grave affaire de concussion, de malversations et de pots-de-vin. Cette affaire où fut d'abord impliqué directement le général Brossard, gouverneur d'Oran, prit naissance pendant les moments de tractations devant aboutir au traité de la Tafna, négocié par Bugeaud et conclu avec l'Emir Abdelkader.

Juda Ben Dran, un commerçant juif, connu sous le nom francisé de Ben Durand, avait profité de faire fructifier ses affaires en sa qualité de médiateur entre l'Emir Abdelkader et les généraux français. Affairiste rusé qui profite toujours des avantages que peuvent lui procurer les deux parties, Ben Dran, quelque temps avant la signature du traité de la Tafna, plus exactement en avril 1837, exécute une opération d'escroquerie avec la complicité directe d'un officier supérieur de l'armée coloniale, le général Brossard. Juda Ben Dran est le personnage central dans une opération d'échange d'Algériens faits prisonniers par l'armée française lors de la bataille de la Sickak, en juillet 1836. Ben Dran fit d'abord croire à l'Emir Abdelkader que la libération des prisonniers algériens correspondait à la livraison aux Français des quantités d'orge, de blé et de bœufs. Rien de plus normal pour l'Emir Abdelkader de consentir ce type d'échange. Le marché était donc conclu. Par l'intermédiaire de Ben Dran, l'Emir livra à l'armée française le ravitaillement. Celle-ci libéra à son tour les prisonniers algériens. Jusque-là l'affaire était close. Cependant, elle aura plus tard de graves rebondissements. Parce qu'en réalité, la valeur financière du ravitaillement fut empêchée et partagée entre Ben Dran et le général Brossard, comme s'il s'agissait d'une opération commerciale commandée par l'intendance militaire à Ben Dran. Ni l'Emir Abdelkader ni Bugeaud n'avaient eu vent de la supercherie. Le secret de la combine était gardé par le commerçant juif et le général Brossard, séduit par les gains que pouvait lui procurer Ben Dran.

Dans ce premier chapitre, il y a un commerçant malhonnête et un officier supérieur indélicat et peu scrupuleux lui aussi. Au lendemain de la signature du traité de la Tafna, l'affaire débouchera sur une nouvelle tournure. L'Emir Abdelkader, quelque



temps plus tard à son tour, était sur le point de remettre en liberté des prisonniers français, lorsque l'un de ses conseillers lui demanda de réclamer aux Français, une contrepartie. Exigence légitime, devait-on expliquer à l'Emir, puisque quelque temps auparavant, ces mêmes Français lui firent payer des prisonniers contre un lot de ravitaillement. Toutefois, Bugeaud croyait que le ravitaillement livré à Brossard avait été payé par l'Emir. Le futur maréchal se rassura d'abord auprès de l'Emir avant de saisir directement Ben Dran sur cette opération frauduleuse. Le commerçant juif, loin d'être confondu, exposa effrontément au général Bugeaud, qu'il venait d'exécuter pour le compte de l'armée française, un marché dûment accepté par elle et que la libération des prisonniers algériens était une clause supplémentaire proposée par lui pour faciliter l'opération de livraison du ravitaillement par l'Emir Abdelkader. Les affaires sont les affaires. Mais Ben Dran ne s'arrêta pas là. Il révéla à Bugeaud qu'il eut à partager les bénéfices de cette opération avec le général Brossard. Juda Ben Dran ira loin dans ses dénonciations : « Brossard l'avait plusieurs fois sollicité d'offrir ses services à l'Emir, moyennant 200 000 francs une fois payé et 50 000 francs de rente pour sa famille, s'engageant à ce prix et avec le secours des mécontents qu'il ferait venir de France, à chasser avant un an les Français d'Algérie » (P. de Reynaud « Annales algériennes » - T.II-p 267 - 1854).

Bugeaud glana d'autres renseignements sur les agissements de son subordonné, mit Brossard aux arrêts forcés avant de l'en-

voyer en France, à Perpignan où il comparut, en août et septembre 1838, devant le Conseil de guerre pour répondre de plusieurs chefs d'accusations : d'im-mixtion comme fonctionnaire dans des affaires incompatibles avec sa qualité, de proposition de complot dans le but de faire armer les habitants contre l'autorité royale. Bref, il y avait suffisamment de griefs pour envoyer cet officier à l'échafaud. Mais pour sauver sa tête, Brossard n'hésita pas à entraîner son accusateur Bugeaud dans la boute, l'accusant d'avoir vendu à un négociant le secret de la paix conclue avec l'Emir Abdelkader. Secret qui permet au commerçant de connaître la date opportune de la signature du traité de la Tafna et de jouter ainsi de l'exclusivité immédiate des imports-exports. Ce commerçant accorda évidemment au général Bugeaud d'alléchantes gratifications.

Le général Bugeaud fut également accusé d'avoir réclamé à l'Emir Abdelkader 500 000 francs contre la cession de Themcen et 180 000 francs contre l'exécution de clauses secrètes de la Tafna. Prudent, l'Emir n'a jamais versé ces sommes que Bugeaud ne cessa d'ailleurs de les lui réclamer. Confondu par son accusé Brossard, le général Bugeaud ne niéra guère : « Je devais, dit-il, donner 100 000 pour les chemins vicinaux de mon département et les 80 000 autres devaient être partagés par moi entre les soldats et les officiers qui se sont le mieux conduits ». (M. Emerit « l'Algérie à l'époque d'Abdelkader » (T. IV - p 138 - Larose 1951).

Bugeaud, un général aux ambitions politiques démesurées, est sérieusement malmené par



Brossard qui proclame devant le Conseil de guerre : « Il (Bugeaud) a fait entrer en ligne de compte les chemins vicinaux de son arrondissement dans un traité avec le plus redoutable et plus heureux de nos ennemis d'Afrique, en un mot, il a mis dans la balance des intérêts personnels et cherché dans les clauses d'une convention militaire, des moyens d'influence locale et réélection » (M. Emerit « l'Algérie à l'époque d'Abdelkader » (T. IV - p 139 - 1951).

Le procès de Perpignan met toute la France aux abois. Le prétentieux et arrogant général Bugeaud risque de laisser des plumes, de perdre ses galons et dire adieu aux avancements.

Mais il ne perd pas pied. Il a des entrées auprès du roi et s'appuie sur de hautes personnalités politiques et militaires. Il s'agit et agite tous les atouts. Dans une correspondance d'Excideuil, datée du 15 septembre 1838, il écrit au général de Castillane. En voici quelques extraits. Convenons que Bugeaud était fort déprimé et irrité à la fois. « Vous devrez croire que j'ai été et que je suis encore bien malheureux de tout cela ... C'est un cruel événement que j'ai subi là ... » (Campagnes d'Afrique 1835-1848 - Plon 1898 - p. 134).

Dans la même correspondance, il s'accroche à toutes les branches pour accabler Brossard : « Si le gouvernement tient à ce que l'instruction soit plus complète qu'elle n'a été, il faudrait au nouveau rapporteur de faire assigner : 1. - M. Le colonel Maussion, chef d'état-major à Oran, qui a entendu les propos immoraux que M. de Brossard a tenus à tous les corps d'officiers de cavalerie et qui a vu compter l'argent que je l'ai forcé de rendre au juif Cohen. 2. - le chef de Bataillon du génie Perrau, dont M. Pezervat a parlé dans sa déposition orale. Cet officier connaît bien M. de Brossard. Il l'avait jugé avant moi. 3. - le chef d'escadron Guerbe, actuellement major de Place à Alger. Il sait beaucoup sur le général Brossard... ». « Je n'ai pas parlé de cela dans le principe parce que je ne voulais pas montrer de l'acharnement contre l'accusé (Brossard) mais au point où en sont les choses, je ne dois pas le ménager et je pense que le gouvernement a intérêt à ne pas le ménager non plus, car un acquittement serait un grand scandale ». (Campagnes d'Afrique 1835-1848 - Plon 1898 - pp. 134-135).

Le système colonialiste fonctionne avec des règles. Il n'abandonnera pas les siens. Les deux généraux avaient déballé leurs sacs. L'armée d'Afrique n'avait pas besoin de scandales. L'affaire, malgré les griefs retenus contre deux officiers supérieurs, connut un aboutissement sans fracas. Contre le général Brossard, le Conseil de guerre écarta tous les chefs d'accusation, excepté le troisième. Le complice de Ben Durand fut condamné à six mois de prison et à la dégradation. Bugeaud, lui, est sorti indemne de ce procès. Son adversaire introduit un recours. Le jugement est cassé pour « vice de forme ». Un autre Conseil de guerre acquittera Brossard qui



● ● ●

sera mis à la retraite. Ce qui était trop mal, a fini trop bien.

Cette affaire de pots-de-vin et de corruption dégagera également l'oeil de trois cadavres : « Ben Durand paya de sa vie la négociation entamée par son entremise : il mourut empoisonné à Miliana, probablement par une main intéressée à cacher sa connivence avec l'astucieuse israélite ». M. Emerit a l'Algérie à l'époque d'Abdelkader », (p. 181 - Larose 1951). Quant au commandant Menoville, chargé par Bugeaud de récupérer les 180 000 francs pendat la trêve de la Tafna, auprès de l'Emir Abdelkader, « il fut tellement indigné par la déshonorante mission qu'il perdit la raison. Il se suicida après avoir tué un interprète, Zaccar » (M. Emerit « L'Algérie à l'époque d'Abdelkader » (p. 145). Les historiens français ménagèrent beaucoup Bugeaud en laissant le dossier de Perpignan sommeiller dans la poussière des archives, à l'abri des indiscretions. Pélissier de Reynaud sera certainement le premier à en parler dans ses « Annales algériennes ». Il nous dira d'ailleurs avoir pris l'engagement « d'en parler avec regret », le sujet « étant fâcheux », soulignera-t-il à la page 265 du tome II. Il est curieux que ce laborieux historiographe omette de citer la correspondance du général Bugeaud, dans laquelle il tente d'accabler le trop bavard Brossard. Depuis lors, le dossier fut certainement interdit d'exploitation jusqu'à la moitié de notre siècle avec la publication des écrits de Marcel Emerit et d'Edouard Cat. Ce dernier historien, colonialiste invétéré, peu rassasié du grand désastre commis par Bugeaud dans notre pays, est « profondément » indigné par le comportement du Maréchal.

Ecoutez cet ancien professeur de l'Ecole supérieure de Lettres d'Alger, agrégé d'histoire, il écrira avec virulence : « Le cœur se soulève à lire le récit de ces concussions ; bien des historiens les taisent ou les absolvent. Nous ne saurons faire de même. Bugeaud aura son heure de gloire et même sa statue... Nous n'éprouvons pour lui aucune espèce d'indulgence. La gloire militaire qu'il a pu acquérir n'absout pas l'homme qui fut malhonnête. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il n'avait peut-être pas la notion bien nette qu'il trahissait son pays et qu'il manquait à l'honneur ». (Edouard Cat - « Petite Histoire de l'Algérie » (p 247).

Ce que notre agrégé d'histoire oublie de préciser, c'est tout le système colonial d'agression qui a fait fi du sens de l'honneur. Le comportement du général Bugeaud qui semble attirer l'historien E. Cat, se confond avec la politique et l'idée coloniale qui ont eu pour théoriciens Honoré de Balzac, Alexis de Tocqueville, Jules Ferry, Lamartine et le tristement célèbre le docteur Bodin. Dans cette affaire, nous pouvons dire que l'Emir Abdelkader s'est fait en quelque sorte escroqué par Ben Dran. Par contre, à aucun moment, il a ac-

cepté de verser les sommes d'argent réclamées par Bugeaud. Il y avait bien des écarts entre les deux personnalités. Les basses besognes, les petites combines, les intrigues n'ont jamais effleuré l'esprit du jeune Emir, contrairement à un Bugeaud que ses propres pairs discrédaient à cause de son esprit vers : « C'est parce qu'il fait un usage habituel de l'intrigue, de la duplicité et de la calomnie que M. Bugeaud m'a inspiré un profond sentiment de mépris plus durable que la haine que je ne lui fais pas l'honneur de lui conserver » (Lettre du général Changarnier au général de Castillane du 12 décembre 1843 - « Campagnes d'Afrique 1835-1848 » p. 330). D'ailleurs, dans la conclusion des traités et leur exécution, l'Emir Abdelkader prenait toujours la précaution d'envoyer ses émissaires auprès des responsables hiérarchiques de Bugeaud - gouverneur général à Alger et le Roi Louis-Philippe à Paris - pour éviter toutes les équivoques et les falsifications.

La fin justifie les moyens. La conquête coloniale qui s'éternisa et qui s'embourba face à la résistance de l'Emir Abdelkader, employa tous les moyens. Ce sont ces mêmes moyens qui vont permettre à Bugeaud de récidiver. Quand il est nommé gouverneur général d'Algérie, il obtient de son gouvernement 1 500 000 francs pour, espérait-il, corrompre l'entourage de l'Emir Abdelkader et obtenir - vainement d'ailleurs - la soumission des trois principaux khalifas en leur promettant le statut des anciens beys turcs. Les meilleurs hommes, de hautes qualités morales et guerrières, servaient sous la bannière de l'Emir Abdelkader. Bugeaud désirait tout ce qu'il fallait pour corruption. « Il faudrait des défections parmi les lieutenants d'Abdelkader, et nous n'en avons pas encore pu obtenir une seule. Si Mohamed Ben Allal, Barkani et Ben Salem venaient à nous, nous aurions une véritable paix, dans la province d'Alger du moins, mais tant que nous n'aurons pas au moins Mohamed Ben Allal, ces commissions dont on fait tant de bruit et qui nous ont coûté cher ne signifieront pas grand-chose » (Lettre du chef de Bataillon du Génie Bouteilloux du 20 juin 1842 - « Campagnes d'Afrique » 1835-1848 - Plon 1898 p. 274).

Qui a dit que « La paix des braves » était une trouvaille du général de Gaulle ?

Bugeaud, ancêtre des innovateurs des chambres à gaz, devenu gouverneur général de 1840 à 1847, ordonna à ses généraux d'enfumer des tribus entières. Plusieurs centaines, voire des milliers de nos compatriotes ont péri, brûlés et asphyxiés, « emmurés » dans des grottes par l'entremise d'un feu d'arbres et de broussailles. Ce triste personnage qui fut remplacé par le duc d'Aumale en 1847, fut emporté par une triste maladie en 1849 : le choléra.

A.B.

(*) Journaliste-auteur

ALGÉRIE-FRANCE

Mohamed Mechati dévoile des pages inédites sur l'histoire de l'Algérie au Centre culturel algérien à Paris

Mohamed Mechati, membre du groupe historique des 22, à l'origine du déclenchement de la Guerre de libération nationale, a dévoilé mercredi soir au Centre culturel algérien (CCA) de Paris, des pages inédites sur la phase préparatoire, militaire et politique de cette période de l'histoire de l'Algérie.



Lors d'une conférence-débat, articulée autour de la présentation de son livre « Militants de l'indépendance algérienne-mémoires 1921-2000 », paru aux éditions Tribord, Mohamed Mechati, acteur du premier plan du Mouvement national algérien, jusqu'à son arrestation en 1958, mais aussi acteur essentiel du premier noyau du Front de libération nationale (FLN), de la future Fédération de France, a retracé, à travers son itinéraire politique et militant, l'évolution de la conscience nationale algérienne. S'appuyant sur son livre, Mohamed Mechati, membre de l'Organisation spéciale (OS), structure clandestine armée du Parti du peuple algérien (PPA), a apporté son précieux témoignage sur cette période charnière du passage de l'action politique à l'option de la lutte armée, « devenue, a-t-il dit, une exigence après les massacres de Sétif, Guelma, Kherrata ».

« Le 1^{er} novembre n'est pas un fait du hasard. Ses origines se trouvent dans le mouvement national. Si on ne connaît pas l'histoire de ce mouvement, on ne peut pas comprendre l'action du groupe des 22 », a-t-il souligné, lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de Niels Anderson, éditeur suisse engagé en faveur de la cause algérienne.

Mohamed Mechati a souligné, devant un public nombreux, que les historiens font remonter l'histoire du mouvement national à l'Etoile nord-africaine (ENA), soulignant que, pour lui, l'apport de celle-ci a été « négatif pour le mouvement national ». « C'était une déviation même, dans la mesure où cette structure était une création du pouvoir colonial, par l'entremise du Parti communiste français, pour saborder l'action de l'émir Khaled qui le dérangeait foncièrement », a-t-il affirmé.

« Si l'y avait pas eu l'ENA, le mouvement de l'émir Khaled aurait continué à évoluer pour aller à l'indépendance du pays », a dit Mechati qui a affirmé que « c'est le peuple algérien qui a porté la Révolution du 1^{er} novembre 1954 ». « C'est ce peuple magnifique, qui est historique, c'est grâce à lui que la révolution a été déclenchée », a-t-il dit.

« Quant à nous, nous n'étions que des militants. Et ce n'est pas par hasard que Larbi Ben M'hidi avait lancé sa célèbre phrase : « Jetez la révolution dans la rue et le peuple l'étreindra », a-t-il ajouté.

Parmi beaucoup d'autres témoignages, Mohamed Mechati, est revenu sur la réunion du comité des 22, « et non pas des 22 » a-t-il dit, en juin 1954, à Alger, évoquant « les malentendus, les divergences et même les dissensions » au sein du comité, il a affirmé, cependant, que les participants à cette réunion historique ont accepté à « l'unanimité » le passage à la lutte armée, « convaincus que c'était le seul moyen de se libérer du joug colonial ». Ce moudjahid, un des cinq membres encore en vie qui ont pris part à cette réunion aux côtés de Belouizdad Othmane, Zoubir Bouadjadj, Ammar Ben Ouda et Abdelkader Lamoudi, a révélé aussi que Mustapha Benboulaïd, qui faisait partie du noyau chargé des derniers préparatifs de la révolution, a été chargé de rencontrer Messali El Hadj pour le convaincre de se regrouper sous une seule autorité contre le colonisateur. « Messali a catégoriquement rejeté cette approche, a-t-il affirmé, arguant du fait que c'était à lui seul que revenait la décision de déclencher la révolution. Il (Messali) avait jugé que « le moment n'était pas opportun pour le faire », a indiqué Mohamed Mechati.

Il a également évoqué la mise en place de la Fédération de France du FLN, ainsi que son itinéraire dans les grottes des prisons françaises, durant cinq ans, jusqu'à sa libération en 1961, à la faveur de la signature des Accords d'Evian, entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpра) et le gouvernement français.

COLLOQUE NATIONAL SUR L'HISTOIRE DES AURÈS À KHENCHELA

La résistance dans les Aurès, thème de la prochaine édition

Les participants au colloque national sur l'histoire des Aurès ont recommandé, mercredi à Khenchela au terme de leurs travaux, de consacrer la prochaine édition 2014 au thème de la résistance dans les Aurès. Les intervenants lors de cette rencontre ont également préconisé l'engagement d'études et de recherches historiques et archéologiques « approfondies » sur cette région du pays et l'élargissement de la participation au colloque pour donner un meilleur éclairage sur « les différents aspects de la vie de la société aurésienne ». Des archéologues et des chercheurs venus de diffé-

rents centres et universités du pays ont pris part à ce colloque durant lequel ils ont également proposé de placer la prochaine édition sous le parrainage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Une dizaine de communications a été présentée au cours de cette rencontre, placée sous l'égide du ministère de la Culture et organisée par le musée de la ville et la maison de la culture « Ali Souaïd » dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du chahid et le cinquantenaire de l'indépendance. Ces conférences ont abordé les différentes phases historiques de la région

des Aurès, les résistances dont elle fut le théâtre et ses éminentes figures historiques. Pour le D^r Larbi Daho, de l'Université de Batna, les interventions ont été d'un « niveau académique élevé ». Un avis partagé par l'étudiante en post-graduation Siham B., de l'université hôte, qui a souhaité voir éditées les communications données tout en regrettant « la faible participation » de chercheurs et d'étudiants à ce colloque. En marge de la rencontre, une excursion a été organisée au profit des participants vers les régions de Taïbaâline et El Djazia.

APS



Cancer

la survie des patients s'est significativement améliorée en dix ans

Une amélioration de la survie des patients souffrant de cancer a été observée entre 1990 et 2002, d'après une étude collaborative réalisée par le réseau français «Francim», l'Institut de veille sanitaire français, ou encore l'Institut national français du cancer. Toutefois, les résultats montrent que la survie varie considérablement en fonction de la localisation cancéreuse.

Cette enquête porte sur les nouveaux diagnostics de cancer chez les patients âgés de plus de 15 ans sur la période 1989-2004 dans douze départements; ce qui correspond à 427 000 cas. Au total, 47 localisations de cancers ont été analysées.

Les résultats montrent que la survie nette à dix ans des patients varie de 1% pour le mésothéliome pleural - une forme rare de cancer - à 93% pour le cancer du testicule.

Une nette amélioration de la survie à cinq ans du cancer de la prostate a été observée en un peu plus de dix ans. Elle est passée de 70% pour les cas diagnostiqués en 1990 à 90% en 2002.

«L'amélioration de la survie de ce cancer est due à la fois à une augmentation de la durée d'observation de la maladie du fait du dépistage individuel par le dosage des PSA et au bénéfice d'une prise en charge plus précoce», commentent les auteurs de l'étude.

Les patients atteints de cancer du sein et de cancer de la thyroïde survivent également plus longtemps. La survie à cinq ans est passée de 81% en 1990 à 89% en 2002 pour le cancer du sein, et de 86% à 94% pour celui de la thyroïde. Cette évolution est directement liée aux progrès thérapeutiques, indique l'étude.

«Malgré les progrès de la survie mis en évidence dans cette étude, il reste toutefois des cancers de mauvais pronostics. C'est en particulier le cas des cancers associés au tabac et à l'alcool (cancer du poumon, des voies aérodigestives supérieures); ce qui renvoie à l'importance des actions de prévention primaire afin de diminuer l'incidence de ces cancers», concluent les auteurs de cette enquête.

De ces résultats, il est important pour nous, en Algérie, de mener de telles études épidémiologiques afin de savoir l'état de la prise en charge et du dépistage du cancer dans notre pays.

Survie à dix ans

93
cancer du testicule

Survie à cinq ans

90
cancer de la prostate

89
cancer du poumon

94
cancer de la thyroïde



nette
ans
3%
esticule
nette
ans
0%
prostate
0%
u sein
4%
thyroïde



Les hommes ont un taux de survie plus bas que les femmes

La prise en charge et le dépistage, tous cancers confondus, s'améliorent d'année en année en France. Les femmes restent toutefois plus favorisées que les hommes en termes de survie. Pourquoi ?

Alimentation, activité physique, habitudes de vie... Quelles sont les causes de l'inégalité homme-femme face au cancer ?

Plus de cancers de mauvais pronostics chez l'homme

Une récente étude française intitulée «Survie des personnes atteintes de cancer en France, 1989 à 2007» établit un constat sans appel.

Les cancers de bons pronostics (survie à 10 ans supérieure ou égale à 66%) représentent 52% des cancers chez la femme et seulement 28% chez les hommes. Quant aux cancers de mauvais pronostics (survie à 10 ans inférieure à 33%), ils concernent 40% des cancers chez l'homme contre 16% chez les femmes. De manière générale, on constate aussi un taux de survie chez les hommes plus bas que celui des femmes quel que soit le cancer.

Cette différence s'explique notamment, selon les experts, par une meilleure hygiène de vie chez les femmes. Elles fument et boivent moins que leurs homologues masculins, mangent plus sainement, vont plus souvent chez le médecin... Or, ce sont l'alcool et le tabac qui induisent les cancers aux plus mauvais pronostics (poumon, voies aérodigestives supérieures, foie...). Ainsi, le cancer du poumon, par exemple, présente un taux de survie nette à 5 ans de seulement 14% (homme : 13%, femme : 18%) et de 9% à 10 ans (homme : 9%, femme : 12%).

Une meilleure hygiène de vie ?

On constate, cependant, depuis quelque temps, une réduction de l'écart entre les hommes et les femmes concernant le cancer du poumon. L'incidence et la mortalité par ce cancer baissent chez l'homme tandis qu'elles augmentent chez la femme. Cela s'explique par le fait que les femmes fument plus depuis les années 60. Leur taux de mortalité, à cause du cancer du poumon, a doublé en 20 ans bien qu'il reste encore nettement inférieur à celui des hommes. Les femmes doivent, donc, rester vigilantes...

L'autre raison qui induit un meilleur taux de survie chez les femmes que chez les hommes est qu'elles ont un plus grand réflexe dépistage ce qui permet de prendre en charge les cancers plus tôt. Les risques de métastases sont ainsi réduits et l'efficacité des traitements optimisée.

SANTÉ

Ouverture d'une unité de production de médicaments à Khemis Miliana en avril

Le président directeur général du groupe pharmaceutique Hydrapharm, M. Mahmoud Abbes Torki, a annoncé mercredi à Alger la création, fin avril prochain, d'une nouvelle unité de production de médicaments pour les maladies de l'appareil digestif dans la ville de Khemis Miliana (Ain Defla). A l'occasion de la signature d'un accord de partenariat entre le groupe algérien Hydrapharm et le français Ipsen, M. Abbes Torki a affirmé que le médicament "Smecta" sera commercialisé dans les quelques mois qui suivront l'entrée en production de cette nouvelle unité. Pour sa part, Mme Ouafa Semid Nenouche, coordinatrice de la production industrielle du groupe Hydrapharm a souligné que les médicaments qui seront produits exclusivement par l'unité de Khemis Miliana concernent des types secs en sachets et en comprimés avec une capacité de production de 3 millions de boîtes par an. De son côté, le vice-président senior des opérations intercontinentales d'Ipsen, M. Jean Fabre a indiqué que ce laboratoire est présent en Algérie depuis 35 ans et que c'est la première fois qu'il investit dans la production locale dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur algérien. Depuis sa création en 1995, le groupe Hydrapharm s'est spécialisé dans la distribution de médicaments, avant de se lancer dans la production grâce à l'unité implantée à Khemis Miliana.

MOSTAGANEM : Acquittement de 7 douaniers poursuivis pour faux et usage de faux

Le tribunal criminel de Mostaganem a acquitté, mercredi tard dans la nuit, les sept cadres douaniers poursuivis par la société d'importation de véhicules "So-fiemca" pour "faux et usage de faux dans des documents officiels". Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, à 2001 lorsque le propriétaire de la "So-fiemca", basée à Mostaganem, avait déposé une plainte contre huit agents des douanes (l'un d'eux est décédé entre-temps) pour "faux et usage de faux dans les documents officiels publics" dans neuf procès-verbaux douaniers rédigés par un inspecteur des douanes et les agents de Mostaganem. Le plaignant avait importé à cette époque des véhicules qu'il avait entreposés dans ses entrepôts, sur autorisation des services des douanes. Lors d'une opération de contrôle de ces entreprises, effectuée le 18 février 2001 et en l'absence du propriétaire de la société, les douaniers avaient relevé, dans leurs P-V, l'absence de 218 voitures alors que les procédures douanières n'étaient pas achevées. Celle que conteste le plaignant qui a déposé plainte contre ces douaniers. Selon l'arrêt de renvoi, la valeur globale des "véhicules manquants" a été évaluée à plus de 180 millions de dinars. Dans leurs plaidoiries, les avocats du plaignant ont insisté sur le bien-fondé de la plainte de leur mandant, demandant l'application stricte de la loi et la préservation du droit de leur client à des indemnités pour les préjudices subis. Pour sa part, la défense des accusés a plaidé l'acquittement pur et simple de leurs mandants en raison de l'absence de preuves matérielles des faits qui leur sont reprochés. Enfin, le représentant du ministère public a demandé l'application stricte de la loi.

POUR UNE APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES DANS LE SAHEL

Le NEPAD s'invite à une conférence à Tamanrasset

Les participants à un séminaire national sur "le rôle de l'Algérie dans l'édification de la paix et le développement dans le Sahel, à la lumière des défis actuels", ont préconisé mercredi à Tamanrasset l'adoption d'une approche de développement face aux défis sécuritaires dans cette région.

Chercheurs, universitaires et spécialistes, ont mis l'accent, lors de cette rencontre organisée au centre universitaire de Tamanrasset, sur la nécessité d'adopter une approche basée sur le développement pour faire face aux défis sécuritaires induits par le terrorisme et l'instabilité dans la région du Sahel. Abordant l'interaction entre la sécurité et le développement, M. Makhlouf Sahal de l'université d'Alger, a souligné que "l'action de développement est la meilleure défense à apporter aux défis sécuritaires complexes dans les pays du Sahel".

Il a, à ce propos, salué l'approche algérienne appelant à la dynamisation du programme du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), estimant que "l'Algérie, en tant que pays fondateur et actif de cette initiative, assume un rôle important dans la défense de l'unité africaine et du développement de l'Afrique".

La promotion des divers segments du développement en Afrique "constitue le pari à relever en vue d'affronter



les défis sécuritaires, instaurer la paix et atteindre un développement durable en Afrique", a souligné le conférencier. Dans une communication intitulée "Les menaces sécuritaires pesant sur la région du Sahel et leurs répercussions sur la situation actuelle en Algérie", M. Farhati Omar de l'université de Biskra a longuement évoqué les menaces dont le terrorisme est l'une des principales manifestations.

Partant de ce constat, l'intervenant a appelé à traiter ces défis, à l'origine de situations humanitaires complexes, sous tous leurs aspects, sécuritaire, politique et socio-économique. Dans sa communication intitulée "La course américano-française dans les pays du Sahel", M. Sayedj Mustapha de l'université d'Alger a présenté une approche géopolitique de la situation sécuritaire dans le Sahel, soulignant une lutte d'intérêts entre la France et les Etats-Unis d'Amérique dans la région, ainsi que les moyens déployés pour atteindre leurs visées, d'ordre économique notamment.

Le secrétaire général du syndicat des enseignants universitaires, M. Messaoud Amarna, a indiqué que l'organisation de cette rencontre nationale reflète la prise de conscience de l'université algérienne des défis rencontrés par le pays, ainsi que son ouverture sur l'environnement socioculturel, politique et géostratégique.

La rencontre a été initiée par le centre universitaire Hadj Moussa Agh Akhamoukh de Tamanrasset, avec le concours du syndicat national des enseignants du supérieur, relevant de l'UGTA, et la participation de chercheurs universitaires issus de différentes universités du pays.

INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DU PLASTIQUE Sétif comme référence

Les participants aux travaux d'un atelier de formation sur "le développement économique local durable", ont insisté jeudi à Sétif sur la nécessité de "soutenir et d'accompagner l'industrie du plastique et de sa transformation, dans l'intérêt du développement local".

Mettant l'accent sur la place de la wilaya de Sétif, "pionnière dans le domaine de l'industrie de transformation du plastique", les participants ont également appelé à "l'adoption d'une méthodologie permettant aux opérateurs de se mettre au niveau des exigences actuelles du marché, dans le contexte de la globalisation de l'économie".

Les intervenants ont été unanimes à encourager "l'exploitation des ressources disponibles" et "la formation



d'une main-d'œuvre qualifiée", facteurs de création d'emploi et de valeur ajoutée, pour faire de cette wilaya "un des leviers du développement économique national". La création de nouvelles unités de transformation du plastique par les investisseurs a été également vivement recommandée pour cette wilaya qui compte actuellement 2 000 entreprises

activant dans ce domaine. Cette rencontre organisée par la Chambre de commerce et d'industrie en coordination avec la Direction de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, vise à optimiser l'investissement dans le domaine de la transformation du plastique. Une quarantaine de participants ont pris part aux tra-

vaux de cette rencontre, parmi lesquels de nombreux industriels du secteur, des représentants des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes, de l'artisanat traditionnel, de la pêche et des managers des secteurs public et privé.

La wilaya de Sétif compte 18 000 PME activant dans différents secteurs domaines, notamment ceux de la construction, des travaux publics, des matériaux de construction, des industries de transformation, l'agroalimentaire et les services, a indiqué le directeur de l'industrie. Le programme de mise à niveau de l'industrie a bénéficié, dans la wilaya de Sétif pour la période 2010-2014, à 125 entreprises sur les 225 ayant postulé auprès de l'agence nationale de développement de la PME.

EDUCATION

Appel, à Batna, pour la revalorisation de l'apprentissage de l'éducation artistique et sportive

Les participants au 2^e Colloque régional sur les techniques d'enseignement de l'éducation artistique et sportive dans le cycle primaire et préscolaire ont appelé, mercredi à Batna, à la "revalorisation de l'apprentissage de ces matières stimulantes et épanouissantes".

Les intervenants ont mis l'accent sur l'importance, dans cette phase cruciale de la vie de l'élève, de "développer les compétences physiques et créatives et d'affiner la perception sensorielle et

émotionnelle de l'enfant par le truchement d'une éducation artistique et sportive dans le cadre de l'approche par compétences".

Le représentant du ministère de l'Education, M. El Hachemi Bouziane, a précisé, à ce propos, que "la revalorisation de l'éducation artistique et musicale dans l'enseignement figure parmi les objectifs du département de l'Education nationale". Le même responsable a indiqué que le ministère compte créer des

"noyaux" composés d'inspecteurs du cycle moyen, spécialisés dans les matières artistique et sportive, afin de prendre en charge les ateliers de formation des enseignants du cycle primaire et préscolaire. Ce colloque régional, tenu à Dar El Mourabé, et auquel 130 inspecteurs de l'éducation et enseignants du cycle primaire et préscolaire de 14 wilayas de l'est du pays ont pris part, a été encadré par 13 responsables spécialisés.

BAN KI-MOON:

Le colonialisme n'a pas sa place dans le monde moderne

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a exhorté jeudi le Comité onusien de décolonisation à faire preuve de plus d'efficacité dans son processus de décolonisation, soutenant que "le colonialisme n'a pas sa place dans le monde moderne."

Le chef de l'ONU s'exprimait à l'ouverture de la session annuelle du Comité spécial chargé de l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays colonisés, appelé aussi "Comité des 24", pour les 16 territoires non autonomes dont le Sahara occidental inscrits au processus de décolonisation de l'ONU.

Cette session "s'ouvre alors que l'on entre dans la troisième année de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme", a rappelé M. Ban qui a recommandé au Comité des 24 d'adopter une démarche visant à obtenir des résultats.

En plus du Sahara occidental, les autres territoires non autonomes sur lesquels se penche ce Comité de l'ONU sont les îles Falkland (Malouines), Gibraltar, la Nouvelle-Calédonie,



Tokélaou, Samoa américaines, Anguilla, les Bermudes, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmans, Guam, Montserrat, Pitcairn, Sainte-Hélène, les îles turques et caïques et îles Vierges américaines. En tant qu'organe intergouvernemental se consacrant exclusivement à la décolonisation, le Comité des 24 "doit mettre en œuvre des politiques créatives pour faire avancer l'agenda de décolonisation", a insisté le secrétaire général.

Dans ce sens, il a invité cette instance onusienne ainsi que les puissances administrantes "à prendre des mesures concrètes en vue de parvenir à des résultats tangibles pour les 16 territoires non autonomes inscrits au processus de décolonisation de l'ONU". Il faut également "engager

un nouveau type de dialogue pleinement inclusif sur la question de la décolonisation", a-t-il recommandé. Selon lui, "les risques que peut causer un changement, bien qu'ils soient parfois effrayants, sont préférables à la stagnation et au statu quo" dans les dossiers de décolonisation. Après son élection jeudi à la présidence du Comité des 24 pour la session de 2013, M. Diego Morejon Pazmino (Equateur) a exprimé "la nécessité de donner une impulsion nouvelle à un processus de décolonisation qui est trop lent et d'y envisager de nouvelles procédures au cas par cas".

Il a particulièrement salué le cas de la Nouvelle-Calédonie, où le processus en cours prévoit une série de mesures d'autodétermination qui auront lieu entre 2014 et 2018.

ONU - SAHEL

Romano Prodi à Moscou pour discuter du problème de la région du Sahel

L'Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahel, M. Romano Prodi, s'est rendu jeudi à Moscou où il a eu un entretien avec le ministre russe des Affaires étrangères, M. Sergueï Lavrov, ainsi qu'avec l'Envoyé spécial russe pour l'Afrique, M. Mikhaïl Margelov, a indiqué le porte-parole de l'ONU, M. Martin Nesirky, dans son point de presse quotidien.

M. Prodi et les deux diplomates russes "ont discuté de la nécessité d'examiner la sous-région du Sahel dans son ensemble et d'aborder, d'une manière globale, les causes profondes des problèmes dans le Sahel", a-t-il souligné. Cette visite en Russie s'inscrit dans le cadre des efforts de M. Prodi en

vue de mobiliser l'attention internationale et des ressources en faveur des besoins de la région du Sahel, selon M. Nesirky.

Il est à rappeler que dans le cadre de ses efforts, M. Prodi avait pris part mercredi à Rome à une réunion du Programme alimentaire mondial (PAM) afin de revoir l'efficacité de la réponse humanitaire apportée depuis un an dans la région du Sahel.

A cette occasion, il avait déclaré que "la stratégie de l'ONU pour le Sahel se focalise sur les populations de la région, que nous voulons aider à éradiquer les causes profondes de l'instabilité, en mettant l'accent sur les communautés et groupes marginalisés".

"Mon rôle consiste à



le représentant de l'ONU en Afrique de l'Ouest, M. Saïd Djinnit, et avait annoncé, alors, la création d'un fonds pour aider les pays de cette région secouée par la guerre au Mali.

Ce fonds, créé par l'ONU, est "destiné à aider la région pour que le Sahel soit au moins au même niveau de développement que les autres pays d'Afrique", a-t-il avancé.

Pour M. Prodi, "tous les pays du monde ont exprimé leur disposition à apporter leur appui à la région et leur préoccupation vis-à-vis de la situation au Sahel et des menaces de terrorisme dans cette région", en rappelant que ces menaces ne concernent pas la seule sécurité au Sahel, mais "toute la sécurité internationale".

mobiliser les meilleures compétences et toutes les ressources possibles autour des enjeux-clés de développement à long terme qui ont un impact critique sur les peuples de la région", a-t-il expliqué. La semaine dernière, il s'était rendu dans des pays du Sahel avec

FRANCE

Paris "ne cédera pas aux groupes terroristes" (Fabius)

La France "ne cédera pas aux groupes terroristes", a déclaré mercredi le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius devant le Parlement, au sujet des 15 otages français retenus aujourd'hui en Afrique.

"Il faut faire le maximum (pour obtenir la libération des otages) mais



rien ne serait pire que céder. Nous ne céderons pas aux groupes terroristes", a affirmé M. Fabius, au lendemain de l'enlèvement de sept Français dont quatre enfants dans le nord du Cameroun, ce qui fait de la France le pays ayant le plus de ressortissants enlevés dans le monde.

APS

L'opération militaire française au Mali prend un tournant "plus difficile"

L'opération militaire française au Mali "Serval", qui a débuté le 11 janvier dernier, est en train de prendre un nouveau tournant, "plus difficile", selon le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. "Nous sommes dans la phase finale, mais c'est la phase la plus difficile, parce qu'elle se déroule dans le réduit des terroristes et de toutes les bandes qui trafiquent dans ce secteur", a souligné M. Le Drian mercredi à la chaîne publique France 2. Après avoir stoppé une offensive des terroristes à Konna (centre), puis pris le contrôle des trois principales villes du nord du pays, à savoir Gao, Tombouctou et Kidal, l'armée française s'efforce à l'heure actuelle de soustraire aux mains des terroristes et traquants le massif des Ifoghas. "Les forces françaises s'efforcent de contrôler (...) Plus particulièrement le nord de l'Adrar des Ifoghas, qui est une zone très difficile d'accès", a expliqué un directeur d'étude de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire à Paris (IRSEM), le colonel Michel Goya. "Les Français se sont emparés de la vallée du Tilemsi, qui va de Kidal jusqu'à Tessalit, presque jusqu'à la frontière algérienne", a-t-il ajouté. "C'est là que se sont déroulés les combats de ce mardi", qui ont entraîné la mort du sergent-chef franco-belge, Harold Vormezeele, et la neutralisation par l'armée française d'une vingtaine de terroristes, selon le porte-parole de son état-major à Paris. Les troupes françaises ont lancé dans cette zone montagneuse l'opération "Panthere IV" visant, selon le colonel Goya, à "rechercher et détruire les éléments rebelles qu'on pourrait y découvrir". "Au sol, les Français sont systématiquement accompagnés de forces maliannes", a-t-il, en outre, précisé, citant aussi la présence de forces tchadiennes dans la région de Kidal (Nord-est).

Le colonel Goya estime que "plusieurs centaines" de terroristes se trouvent dans cette région montagneuse, désormais ciblée et fouillée par les forces françaises afin, comme l'a rappelé le ministre français de la Défense, "d'éradiquer ces groupes terroristes (...) extérieurs à la population malienne".

NIGERIA - FRANCE

Le Nigeria en état d'alerte rouge suite à l'enlèvement de ressortissants français

Le Nigéria est en état d'alerte rouge suite à l'enlèvement de sept ressortissants français au Cameroun, a déclaré mercredi le Contrôleur général par intérim de l'Immigration, Rilwan Moussa. "Le service de l'immigration va appliquer un régime frontalier très strict afin de protéger le Nigeria de migration illégale conséquences de la crise au Mali et d'autres pays voisins", a affirmé Rilwan Moussa lors d'une conférence de presse à Maiduguri, la capitale de l'Etat septentrional de Borno. "Nous avons alerté notre personnel et nous avons envoyé un message à nos dirigeants et nos hommes dans toutes nos frontières, en particulier dans les frontières de Borno... Nous voulons nous assurer du renforcement des zones frontalières", a-t-il souligné. Mardi, sept français, dont quatre enfants ont été enlevés par un groupe d'hommes armés à moto près du parc national de Waza au Cameroun.

NORD MALI:

Les attaques terroristes se multiplient faisant des morts et des blessés

Les attaques terroristes et les acrochages se sont multipliés ces deux derniers jours au nord Mali faisant une trentaine de morts parmi les terroristes et des blessés dans les contingents militaires malien et français.

A Inhalil, près de Tessalit, cinq personnes dont deux terroristes ont perdu la vie dans un attentat à la voiture piégée commis vendredi visant des rebelles touareg et des civils. «A Inhalil ce vendredi matin, vers 6h00 (locales et GMT), deux véhicules kamikazes ont explosé visant des civils et des éléments du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA, rébellion touareg)», a-t-on indiqué de sources sécuritaires et rebelles. «Il y a eu trois morts, et plusieurs blessés dans les rangs du MNLA et parmi les civils», selon la même source, une information confirmée par le MNLA à Ouagadougou.

La veille, une vingtaine de terroristes ont été tués et six soldats maliens et français blessés au cours des combats à Gao, où des tirs sporadiques étaient entendus vendredi dans cette ville du nord du Mali. «Les forces armées malien appuyées par la force de réaction rapide française, avec notamment deux hélicoptères Gazelle du Groupe tactique interarmes 2 sont parvenues à neutraliser une quinzaine de terroristes à Gao», a écrit l'état-major sur le site internet du ministère français de la Défense dans un point de situation.

La France a perdu deux soldats, un légionnaire du 2^e Régiment étranger de parachutistes et un pilote d'hélicoptère et compte deux blessés selon un bilan provisoire qui fait état d'une dizaine de blessés dans les rangs de l'armée malienne. Côté terroristes, un bilan provisoire fait état d'une trentaine de morts. Depuis lundi le bilan est porté à trente-six terroristes tués, selon l'état-major français.

Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian avait parlé de 25 morts chez les rangs adverses. On estime qu'une vingtaine de terroristes ont été neutralisés sur le lieu du premier acrochage, mardi, au cours duquel est mort le légionnaire Harold Vormezeele. Et mercredi, un peu plus à l'est, «un peu moins d'une dizaine de terroristes», l'est, à leur tour, a expliqué Thierry Burkhard, ce qui porte le bilan humain côté terroristes à



une trentaine de morts. Plusieurs dépôts de munitions ont également été détruits, selon l'état-major. Des caches d'armes ont été découverts et plusieurs véhicules lance-roquettes récupérés, toujours selon les militaires français. Une «dizaine d'objectifs» ont été détruits grâce à des frappes aériennes, essentiellement réalisées par les avions de chasse mais aussi quelques-uns par les hélicoptères. Ces «objectifs» se trouvaient essentiellement dans la région de l'Adrar des Ifoghas mais aussi dans la région de Bourem.

Ce sont «pour moitié» des sites logistiques qui ont été détruits, mais aussi «un véhicule blindé de reconnaissance et quatre pick-up», selon le colonel Burkhard. Sur le terrain, des tirs sporadiques continuaient de se faire entendre vendredi matin à Gao, au lendemain des violents combats entre soldats maliens assistés par des français et des terroristes infiltrés dans la ville, notamment aux entrées sud et nord, mais également dans le centre où «des snipers» sont positionnés sur les toits, selon des témoignages sur place.

Au moins deux civils ont été blessés jeudi dans l'explosion d'un véhicule près d'un camp occupé par les soldats français et tchadiens à Kidal, dans le nord-est du Mali. «Le véhicule est arrivé en filant vers le sud-ouest de Kidal. Il a explosé à environ 500 m du camp occupé par les militaires français et tchadiens. Deux civils ont été blessés, ils sont à l'hôpital. Personne n'a encore approché le véhicule pour savoir si le conducteur vivait toujours», a déclaré un élu de Kidal. Enfin, la Mission de formation de l'Union européenne (EUTM) au Mali formera plus de

2.500 soldats maliens à partir du 2 avril, avait annoncé le conseil européen pour une durée initiale de 15 mois. D'ici à la mi-mars, les quelque 500 éléments de l'EUTM, parmi lesquels 200 formateurs militaires européens, des membres d'état-major et du personnel médical seront déployés au Mali. Cette mission, à laquelle participeront au moins 16 pays de l'UE, comporte un volet de conseil et assistance en matière de commandement et de logistique ainsi qu'un volet de formation, essentiellement militaire, mais aussi en matière de droit humanitaire international, a indiqué le général Lecointre.

«L'objectif visé est de permettre à l'armée malienne d'acquérir à moyen terme les capacités de combat nécessaires pour faire face à la menace interne tout en contribuant à la stabilité de l'ensemble de la sous-région», a souligné le général Ibrahima Dahirou Dembélé, chef d'état-major général de l'armée malienne. L'EUTM est dotée d'un budget de 12,3 millions d'euros pour les frais généraux pour un mandat initial de quinze mois, renouvelable, selon le communiqué qui précise que chaque pays contributeur finance le déploiement de ses militaires. La formation devrait durer deux mois avec une forte dimension opérationnelle et des cours de droit international humanitaire et sur la protection des civils, selon les experts européens.

Plus de 5 000 soldats des forces africaines sont déployés sur le sol malien, alors que l'opération «Serval» menée par les Français et les Maliens continue de «sécuriser» le nord-est du pays, selon le ministère français de la Défense.

SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC

La communauté internationale continue de dénoncer les "lourdes" condamnations des prisonniers politiques sahraouis

La communauté internationale, représentée par des associations et des organisations, a continué jeudi de dénoncer les «lourdes» condamnations des prisonniers politiques sahraouis, prononcées dimanche dernier par un tribunal militaire marocain.

Ces associations et organisations ont, pour la plupart, appelé à la libération «immédiate» des 24 prisonniers sahraouis de Gdeim Izik, exhortant notamment le Conseil de sécurité des Nations unies à intervenir pour demander l'annulation du verdict. Le Centre américain Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'homme a dénoncé ces lourdes condamnations, tout en critiquant le Maroc pour sa «violation des normes d'un procès équitable». RFK Center exprime sa profonde inquiétude des mauvais traitements et du procès militaire réservé aux 24 Sahraouis par le Maroc», a indiqué dans un communiqué cette organisation basée à Washington, exigeant une enquête «exhaustive» sur les tortures subies par les prisonniers politiques sahraouis.

De son côté, la Confédération générale italienne du travail (CGIL) a qualifié, dans une déclaration à Rome, le verdict d'«inacceptable», selon Sergio Bassoli, chef du Département de politique générale du plus grand syndicat des travailleurs italiens qui compte plus de 6 millions d'adhérents. Dans le même sillage, quatre organisations non gouvernementales (ONG) italiennes amies du peuple



sahraoui ont dénoncé ces «lourdes» condamnations et appellé à la «libération immédiate» des prisonniers politiques sahraouis.

Il s'agit de trois ONG basées en Italie (Jaïma sahraouie, Kabara et El Ouali) qui sont regroupées au sein de la «Campagne internationale pour la libération des prisonniers politiques sahraouis». Elles ont émis, dans un communiqué conjoint, un «SOS-liberté» pour le groupe de militants du camp de Gdeim Izik, alors que l'Association nationale de solidarité avec le peuple sahraoui (ANSPS), a fait observer que «Rabat s'illusionne de décapiter le printemps sahraoui».

En France, la Confédération générale

du travail (CGT) a relevé que ces «lourdes» peines prononcées par un tribunal militaire à Rabat sont «en violation du droit international ainsi que de la législation marocaine».

«La CGT dénonce ce simulacre de justice aux ordres qui veut briser des militants qui ne cessent d'agir pour simplement faire appliquer les résolutions de l'ONU», a écrit la confédération dans un communiqué.

Pар ailleurs, un rassemblement de militants des droits de l'homme et de partis politiques est prévu le 27 février à Paris pour exiger la libération des Sahraouis condamnés et demander aux autorités françaises de dénoncer le procès «inique» dont ils ont fait l'objet. Cette action, à l'appel du Collectif sortir du colonialisme, intervient pour faire «rappeler à la France officielle ses engagements en matière de défense des droits de l'homme», a indiqué le président du Collectif, Henri Pouillot. Pour sa part, le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH) a condamné «la tenue du procès inéquitable» des 24 Sahraouis annonçant qu'un «rapport complet» sur ce procès sera publié dans les prochaines semaines. Le REMDH a indiqué, à ce propos, que «la tenue d'un procès aussi inéquitable laisse mal augurer la réforme judiciaire annoncée par le gouvernement (marocain)», rappelant que le Réseau est composé de représentants d'organisations de défense des droits de l'homme,

d'institutions et de personnes situées dans 30 pays de la région euro-méditerranéenne.

De son côté, le président de l'Association des familles des détenus et des disparus sahraouis, M. Abdesselam Omar, a dénoncé ce verdict arbitraire, le qualifiant de procès «illégal». Un des avocats du collectif de la défense, Me Mohamed Messaoudi, a affirmé dans une conférence de presse au siège de l'association marocaine des droits humains (AMDH), que le tribunal militaire de Rabat était un «tribunal d'exécution» et le procès des 24 Sahraouis des droits de l'homme n'était «ni juste, ni équitable».

Me Messaoudi, accompagné de deux prévenus sahraouis, libérés pour avoir purgé la peine correspondant à la durée de la détention préventive (plus de 27 mois de prison), a notamment relevé que le président du tribunal avait un «pouvoir absolu pour prendre n'importe quelle décision» par rapport au dossier, ajoutant que le procès «n'était pas juste devant la loi et la justice» dans le fond. Le Tribunal militaire de Rabat avait condamné le 16 février en cours, 24 prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik à des peines allant de 20 ans de prison à la réclusion à perpétuité. Ils ont été accusés de «violence et de meurtre de militaires marocains lors du démantèlement violent du camp de Gdeim Izik en novembre 2010».

APS

Programme du samedi 23 février 2013



10h30 : Le soleil de la vérité (05) rediff - Feuilleton alg
11h00 : Les plongeurs du Yucatan «rediff» - Reportage
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : Yakoute (06) - Feuilleton doublé
13h40 : Min barari el cherq (24) - Documentaire
14h25 : Yaoumiyate moudir ame (15) - Feuilleton arabe
15h15 : Le loup - L métrage dessin animé
16h05 : Il était mille fois n°07 rediff - Série enfantine
16h30 : Takder tarbab - Emission de jeux
17h00 : Santé mag - Magazine de santé
18h00 : Journal en amazigh - Information
18h30 : Le soleil et la vérité (06) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Relais - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : C'est son show - Emission
22h30 : Alhane wa chabab (Prime) - Emission
oohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:45 Météo
12:48 Trafic info - Magazine de services
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif
13:00 Journal
13:20 Reportages - Magazine de reportages
15:15 Ghost whisperer - Série fantastique - La dernière illusion - Saison 1 (18/22)
16:00 Ghost whisperer - Série fantastique - Accès de fureur - Saison 1 (19/22)
16:55 Tous ensemble - Magazine de société
17:50 Tous ensemble - Magazine de société
18:45 50mn inside - Magazine de reportages
19:50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société
Allain Bougrain-Dubourg
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins - Série humoristique
23:05 The voice - Divertissement - Au cœur des coulisses - Saison 2
23:55 Les experts - Série policière - Fragile - Saison 6 (10/24)



12:45 Point route - Magazine de services
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:15 13H15, le samedi... - Magazine d'actualité
13:54 Météo 2
13:55 Envoyé spécial : la suite - Magazine de reportages
Gaspillage : plongée dans nos poubelles, deux ans après
14:40 CD'aujourd'hui - Variétés
14:50 XV/15 - Rugby
15:30 Rugby - Tournoi des VI Nations
2013 - 3e journée
17:25 XV/15 - Rugby
18:00 Rugby - Tournoi des VI Nations
2013 - 3e journée
19:50 Météo des neiges
20:00 Journal
20:40 Tirage du loto - Loterie
20:42 Emission de solutions - Magazine de l'environnement
20:43 Image du jour - Magazine sportif -

Le Tournoi des VI Nations

20:44 Météo 2
23:09 CD'aujourd'hui - Variétés
23:10 On n'est pas couché - Talk show



13:25 Les grands du rire - Divertissement-humour
15:00 En course sur France 3 - Tiercé - Depuis Cagnes-sur-Mer
15:20 Keno - Loterie
15:25 Samedi avec vous - Magazine régional
16:45 Expression directe - Magazine politique - UMP
16:50 Un livre toujours - Magazine littéraire - «De la démocratie en Amérique», d'Alexis de Tocqueville (GF - Flammarion)
17:00 Les carnets de Julie - Magazine culinaire - Le pays de Langres (Champagne-Ardenne)
17:55 Questions pour un champion - Jeu
18:30 Avenue de l'Europe - Magazine d'actualité - Les tags, du rejet à la reconnaissance artistique
18:50 Météo des neiges
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:15 Zorro - Série d'aventures - Bolas meurtrières - Saison 1 (33/39)
22:15 Midi et soir - Téléfilm humoristique
23:40 Météo
23:45 Soir 3

CANAL+

12:30 La météo
12:35 Zapping - Divertissement
12:45 Le supplément - Magazine d'actualité
13:45 L'effet papillon - Magazine d'actualité
14:25 Samedi sport - Multisports
14:30 Intérieur sport - Magazine sportif
14:50 Rugby - Championnat de France
Top 14 - 19e journée
16:50 Football - Championnat de France
Ligue 1 - 26e journée
18:55 Samedi sport - Multisports
19:00 Le JT
19:10 Salut les terriens ! - Magazine d'actualité
20:25 Made in Groland - Divertissement-humour
22:40 Jour de rugby - Rugby - 19e journée de Top 14
23:20 Jour de foot - Football - 26e journée de Ligue 1



11:30 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire
Faire manger à des enfants des ingrédients qu'ils habituellement détestent
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Le mag - Magazine d'actualité - Paysans et fiers de l'être
15:00 C'est ma vie - Magazine de société - Famille nombreuse : une nouvelle vie à Moscou
16:20 C'est ma vie - Magazine de société - Leur revanche sur la vie
17:35 Accès privé - Magazine du showbiz
18:45 Un trésor dans votre maison - Magazine de services - Dominique et Rocco
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
21:40 Hawaii 5-0 - Série policière - Kalanuua - Saison 3 (2/0)
22:30 Hawaii 5-0 - Série policière - Ha'ole - Saison 2 (1/23)
23:20 Hawaii 5-0 - Série policière - Aloha - Saison 1 (1/24)

La sélection



20:50

The Voice, la plus belle voix - Divertissement

Durée : 2h15 - Présentateur : Nikos Aliagas
Episode 4 - Saison 2



Les quatre coachs sont de retour pour une deuxième saison de «The Voice», et ils sont plus que jamais déterminés à dénicher «la plus belle voix» de France et à la mener à la victoire. Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac montent chacun leur équipe, qu'ils espèrent musicalement et vocalement solide. Une fois les auditions à l'aveugle achevées, les coachs organisent des duels entre les talents de leurs équipes respectives. Au cours de ces battles, ils feront appel à des collègues de la chanson française : Alain Chamfort et Christophe Willem pour Jenifer, Joyce Jonathan et Paul Personne pour Louis Bertignac, Patrick Fiori et Grégoire pour Garou et Chimène Badi et Lara Fabian pour Florent Pagny. Les live succéderont aux battles, avant la grande finale, qui verra un des talents succéder à Stéphan Rizon, vainqueur l'an passé.



20:45

Le plus grand cabaret du monde - Divertissement



Durée : 2h24 - Présentateur : Patrick Sébastien

Au programme du «Plus Grand Cabaret du monde», le ballet brésilien de Copa Rio, le numéro de magie manipulation de Felix, un duo main à main avec Tatiana et Sergi, les acrobaties de la troupe de jonglage «Sept doigts de la main», la peinture Jean Gabin avec Jean-Pierre Blanchard, le close-up de Bernard Bilis, des claquettes et de la danse avec la troupe Vivancos. Se produisent aussi devant le public Alberto Giorgi, le Trio Dac, Jeff Panacloc et Jean-Marc, Charlotte et Saphorine, Enzo Weyne, Ramon, Eric Antoine, la contorsionniste Sasha Batuev, Dani Lary, la Troupe acrobatique de Chine et Charlie Mag.



20:45

La grande peinture - Téléfilm humoristique

Durée : 1h30 - Acteur : Philippe Chevallier, Régis Laspalès, Chantal Ladessou - Réalisateur : Laurent Heynen



Un galeriste profite de l'engouement soudain de ses clients pour les toiles d'un peintre du dimanche dont il fait, à son insu, une star internationale.



20:55

Dexter - Série dramatique

Durée : 1h45 - Acteur : Jean Dujardin, Gilles Lellouche, Alexandra Lamy - Réalisateur : Jean Dujardin
Six sketches consacrés aux turpitudes de la libido masculine, quand les hommes se laissent entraîner dans les pièges voluptueux de l'adulterie.



20:50

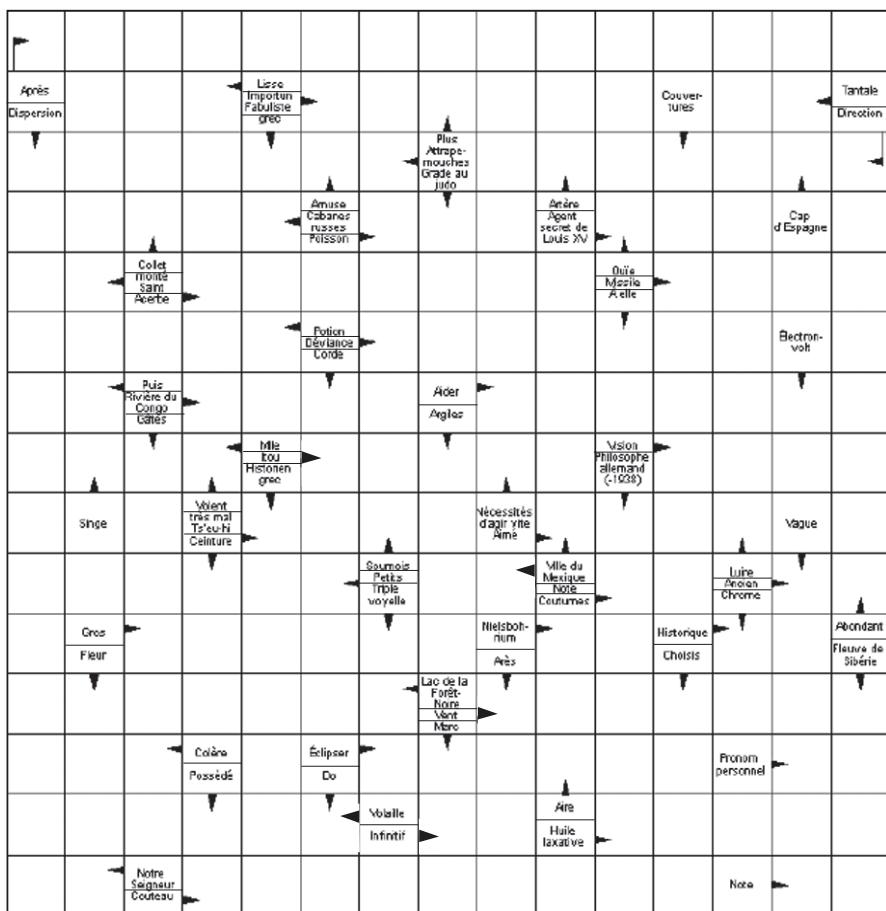
Hawaii 5-0 - Série policière

Durée : 0h50 - Acteur : William Baldwin, Alex O'Loughlin, Scott Caan - Réalisateur : Bryan Spicer

La O Na Makuahine - Saison 3 (1/0)
Steve, qui pensait sa mère morte, la voit ressurgir dans sa vie : il n'a qu'une idée en tête, la mettre à l'abri et lui faire quitter l'île d'Hawaii.



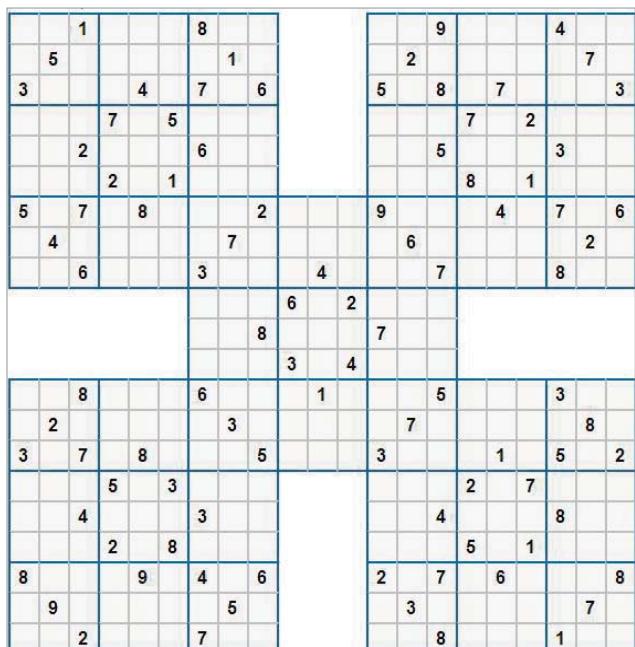
Mots fléchés n°203



Samurai-sudoku n°203

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Proverbes

Si tu rencontres ton ami, monté sur un bâton, félicite-le pour son cheval.

Proverbe algérien

Un petit nez, pour le nif ça suffit pour akhloul ce n'est pas la peine

Proverbe berbère

Chez le potier, on sert de l'eau dans un pot ébréché.

Proverbe arabe

Le temps, c'est de l'argent

Proverbe français

C'est arrivé un 23 février

1998 : le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et les autorités irakiennes parviennent à un accord sur l'accès aux sites présidentiels des inspecteurs de l'ONU chargés du désarmement.

1999 : le rebelle kurde Abdullah Öcalan est accusé de trahison à Ankara (Turquie).

2000 : l'OTAN décide de faire face au regain de tension au Kosovo en redéployant quelque 2 000 hommes de six pays différents.

2002 : l'ancienne sénatrice colombienne Ingrid Betancourt et Clara Rojas sont enlevées par des rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

2011 : lors de la révolte libyenne de 2011, plus particulièrement le 23 février 2011, dans une interview accordée au quotidien suédois Expressen, l'ex-ministre libyen de la Justice Moustafa Mohamed Abdou al-Djeleil, démissionnaire de son poste le 21 février, affirme, concernant l'attentat de Lockerbie : «Kadhafi a donné personnellement ses instructions au Libyen Abdelbasset Ali Mohamed Al Megrahi».

2012 : résolution n° 2037 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Timor-Leste.

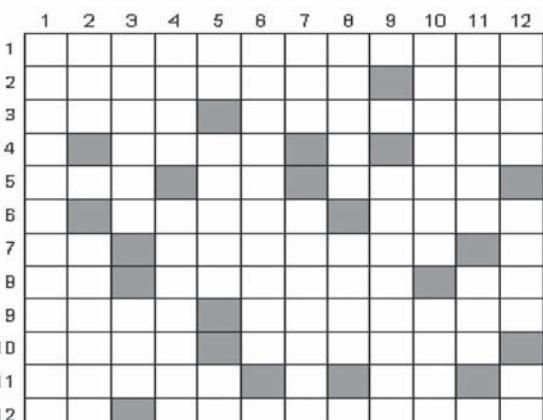
Célébrations :

- Guyana : Mashramani ou Mash (Jour du travail bien fait) ou Republic Day (Jour de la République), pour commémorer l'indépendance obtenue du Royaume-Uni en 1970.

- Russie : Jour du défenseur de la Patrie, Defender of the Fatherland Day (en), précédemment Journée de l'Armée rouge.

- Brunei : Fête nationale.

Mots croisés n°203



Horizontal :

1. Changement d'une forme en une autre
2. Pareil - Très court
3. Jeune fille - Jeunes hommes entretenus
4. Choisi - Obtenu
5. Pour ouvrir une serrure - Charpente du corps - Table pour débiter la viande
6. Affection qui produit la toux - De la famille des équidés (plur.)
7. Fleuve d'Italie - Filtres magiques
8. Américium - Petit papier collé sur une copie pour signaler une modification - Mammifère
9. Femelle d'un chien de chasse - Qui a rapport à l'os cubital
10. Affluent du Danube - Etendus d'eau stagnante
11. Tissu - Du verbe avoir
12. En matière de - Incendiées

Vertical :

1. Place sous le contrôle d'une commune
2. Ecole nationale d'administration - Passées sous silence
3. Produire des sons aigus - Conjonction
4. Groupe ethnique islamisé - Loge
5. Molybdène - Chante à la manière des tyroliens - Eminence
6. Relatif à l'orgasme
7. Revenu minimum d'insertion - Eprouver une joie très intense
8. Milieu des escrocs, des voleurs - Victoire de Napoléon
9. Petits bâtiments
10. Poète français - Région
11. Qui est ivre (fém.) - Epaulement du cheval
12. Crochet en forme de S - Matière carbonée noire - Coutumes

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SPORTIVES

13 fédérations ont élu leurs présidents

Treize fédérations sportives algériennes sur les 41 existantes ont élu jusqu'à jeudi leurs présidents pour le nouveau mandat olympique (2013-2016), depuis le lancement, début février, de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales.

ZerDALI Samir (Echecs), Bachir Djelouat (Aviron et Canoë Kayak), Mohamed Bouabdallah (Tennis), Said Agroum (Sports aériens), El Hadi Mosab (Sport pour tous), Rabah Lemdahi (Kick Boxing), Mohamed Atbi (Voile) et Mohamed Chouchaoui (Sport et Traîneau) ont été les premiers à être portés à la tête de leurs fédérations respectives.

Ensuite, c'était au tour de Chihab Balloul (Sports mécaniques), Aziz Brahimi (Haltérophilie), Rabah Bouzid (Thr sportif), Mohamed Lamine Maïdi

(Rafle et Billard), Moussa Messaour (Body-Building et Powerlifting). En revanche, l'AG élective de la Fédération de judo (FAJ) organisée vendredi dernier n'est pas allée à son terme, en raison de la présence de personnes étrangères, n'ayant pas la qualité de membre de l'AG. Elle a été reprogrammée pour le mercredi 27 février à la salle de conférence de l'Office du complexe sportif Mohamed-Boudiaf (Alger) à partir de 9h 00.

Pour la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) son AGE a été reporté à mercredi prochain, après que les deux candidats à la présidence, Amar Bouras et Yacine Louail, n'aient pu se départager (46 voix à 46) après le scrutin organisé jeudi à l'hôtel El Mahdi de Staouéli (ouest d'Alger). La journée de

ce vendredi connaîtra la tenue de l'assemblée générale élective de la Fédération des arts martiaux au siège du COA à Ben Aknoun.

Pas moins de huit instances sportives tiendront leurs AG électives samedi (23 février). Il s'agit des Fédérations de basket-ball (siège du COA), escrime (centre de Ghermoul), badminton (centre culturel/Hussein Dey), sports universitaires et gymnastique (hôtel El Mahdi/Staouéli), boxe (Svetesse/Chérifa) et sports équestres (Hôtel de l'Aéroport), karaté (Ists/Dely Ibrahim). Cette opération de renouvellement des instances sportives se poursuivra jusqu'au 10 mars et sera clôturée par l'assemblée élective du Comité olympique algérien (COA) le 16 mars prochain.

FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME

Second vote pour élire le nouveau président

Les membres de l'assemblée générale élective de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) seront appelés à voter à nouveau mercredi prochain à l'hôtel Mehdi à Staouéli, pour élire le nouveau président de la FAA après que les deux candidats à ce poste, Amar Bouras et Yacine Louail, n'aient pu se départager (46 voix chacun) à l'issue de l'assemblée générale élective, tenue ce jeudi. Les 98 membres de l'Assemblée générale de la FAA présents sur les 109 que compte l'AG, n'ont pas réussi à dépasser les deux candidats en lice pour succéder à Baddreddine Belhadjoudja, qui avait décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Le dépouillement des 98 bulletins de vote a tenu en haleine le camp des deux candidats et le suspense a été total durant toute l'opération, qui a vu les deux candidats se tenir au coude à coude. Une fois c'est Louail qui prenait une légère avance avant que Bouras ne remette les pendules à l'heure jusqu'au décompte final qui n'a pas été décisif. Le second tour, prévu dans ce cas de figure par la réglementation, n'a pas avoir lieu, après que plusieurs membres de l'AG aient quitté la salle avant la clôture de l'opération de vote.

Après d'intenses consultations entre les différentes parties en présence du huissier de justice, il a été convenu de convoquer les 98 membres de l'assemblée générale mercredi prochain pour passer de nouveau devant l'urne afin de départager les deux candidats. Pour le secrétaire général de la FAA, Rezki Azziou, ce qui est s'est passé est un «cas exceptionnel» et la réglementation prévoit l'organisation d'un second tour. «C'est un cas exceptionnel et l'article 69 est clair, il

faut un second tour pour élire un président, il n'y a pas cette clause de plus jeune ou de plus âgé. Ceci dit, comme certains membres de l'AGE ont quitté les travaux, il a été convenu à l'unanimité et après un dialogue ouvert et démocratique que ce soit jeudi prochain, mais comme il y a des athlètes et responsables qui devront se rendre en Egypte pour prendre part au championnat arabe de cross country, nous avons décidé d'organiser le deuxième tour mercredi prochain pour élire le président» a déclaré à l'APS le secrétaire général de la FAA.

«L'urne est scellée et sera entre les mains de l'huissier de justice jusqu'à mercredi prochain. Les membres absents lors de l'AGE d'aujourd'hui n'ont pas le droit de prendre part à la prochaine AGE» a tenu à préciser Azziou. De son côté, le candidat Yacine Louail s'est montré satisfait des 46 voix obtenues et s'est dit «serein» pour le deuxième tour des élections. «Je pense que les premiers résultats ont prouvé que la famille de l'athlétisme algérien a opté pour un changement. C'est pour ça

que le scrutin a été vraiment serré. La décision d'arrêter la date de la nouvelle AGE revient aux responsables qui gèrent l'AGE. Normalement, elle se déroulera la semaine prochaine. Sincèrement, j'attendais plus que les 46 voix, beaucoup plus. C'est une première expérience pour moi. Ce sont les gens de la famille de cette discipline qui m'ont poussé à me porter candidat. Je suis serein pour la suite et content des 46 voix obtenues. J'espère, que ça marchera la deuxième fois» a indiqué Louail à l'APS. Quant à l'élection des membres du nouveau bureau qui est effectuée le jour même, elle a pu aller à son terme. Dix-huit candidats ont postulé pour les huit postes du nouvel exécutif. Les élus au bureau exécutif seront connus mercredi prochain, l'urne, scellée, ayant été remise à un huissier de justice qui procédera à son ouverture lors de la prochaine AG élective.

Une certitude, l'ancienne championne olympique Benida Merah, seule femme candidate au bureau, est assurée de faire partie des huit membres élus comme le stipule la réglementation.

ARTS MARTIAUX

Djamel Taâzib nouveau président

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne des arts martiaux ont élu M. Djamel Taâzib, à la tête de l'instance fédérale pour un mandat olympique de quatre ans (2013-2016), lors de l'AG élective tenue, vendredi au siège du Comité olympique algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger). Seul candidat au poste de président dans une liste unique, M.Taâzib succède ainsi à M. Madjid Zeghbib. Djamel Taâzib (33 ans), a obtenu 54 voix sur les 56 exprimées des 84 membres qui compte l'AG, contre deux bulletins nuls. Dans le même scrutin (le président et sa liste), les 56 membres présents ont élu les huit nouveaux membres du bureau fédéral. Il s'agit de MM. Mohamed Djouadi, Mohamed Guezali, Mohamed Khettar, Omar Benalia, Khalid Bezzaouya, Nadour Mezal, Mohamed Tsalamal et Hacène M'hamed.

Solution Samurai-sudoku N°202

9	4	1	2	7	5	8	6	3
5	7	6	3	8	1	2	4	9
2	8	3	9	4	6	5	1	7
7	9	8	1	5	2	6	3	4
6	5	2	4	3	9	7	8	1
1	3	4	7	6	8	9	2	5
8	1	7	5	2	4	3	9	6
4	2	5	6	9	3	1	7	8
3	6	9	8	1	7	4	5	2

3	7	8	2	1	5	4	6	9
2	5	1	9	6	4	7	3	8
4	6	9	8	3	7	2	1	5
9	8	3	4	2	6	1	5	7
1	2	6	5	3	7	9	6	8
7	4	2	3	8	5	6	9	4
7	4	6	5	8	1	9	2	3
8	1	4	5	9	3	7	2	6
6	9	2	8	1	3	7	1	9

Solution Mots Croisés N°202

DISCONTINUER
INO■MOERIS■O
SOURIRE■ETAU
TUCARD■BLEDS
III■E■AULNES
LESINER■ASPE
L■■PT■MUGIT■
ELFE■REVELER
RA■CRIME■ESE
IRMA■CEINS■V
EMU■TINTE■TE
SERPENTE■DUR

Solution Mots Fléchés N°202

ABREVIATION■
MOURON■ONCES
BUS■UDAIPUR■
ATELIER■ALFA
SI■IL■CECI■J
SQUALES■ESAU
AULNES■F■TUS
DENT■ABUSENT
R■A■KIAI■EE
IN■ELEGANTE■
CORME■URGE■J
E■VUEDEDELF■

TOURNOI ATP DE MEMPHIS:
Le Croate Marin Cilic en quart de finale



Le Croate Marin Cilic, tête de série N°1, s'est qualifié jeudi pour les quarts de finale du tournoi ATP de Memphis (indoor, dur) en sauvant trois balles de match alors que l'Américain Sam Querry (N°4) a été éliminé et que l'Allemand Tommy Haas a déclaré forfait.

Cilic s'est imposé 7-6 (7/2), 3-6, 7-6 (7/6) en 2h 37 face au Néerlandais Igor Sijsling, 71st mondial. Après une intense bataille, il a eu la lucidité pour effacer trois balles de match dans le jeu décisif du dernier set. Le Croate, classé 12th mondial, affrontera le Japonais Kei Nishikori (N°5), facile vainqueur de l'Américain Donald Young en 66 minutes, pour une place en demi-finale contre le vainqueur du quart de finale entre l'Australien Marinko Matosevic, tombeur de Querry, et l'Ukrainien Alexandr Dolgopolov (N°7).

Cilic n'a plus à s'inquiéter de la présence dans le tableau de quatre des cinq têtes de série les plus importantes après lui : l'Américain John Isner (N°3) et le Canadien Milos Raonic (N°2) ont, en effet, été sortis mardi et mercredi dès le 1^{er} tour tandis que Querry (N°4) et l'Allemand Tommy Haas (N°6), récent finaliste à San Jose (dur), n'ont pas passé le 2^{er} tour jeudi.

Querry est tombé face à Matosevic, 53rd mondial, après avoir pourtant gagné le premier set alors que Haas, peut-être fatigué après ses efforts à San Jose, a été contraint au forfait avant son match face à l'Espagnol Feliciano Lopez en raison de «problèmes respiratoires», selon les organisateurs. Grâce à son parcours en Californie la semaine dernière, l'Allemand de 34 ans avait retrouvé le Top 20 mondial (18th) pour la première fois depuis près de trois ans et se faisait un plaisir de retrouver Memphis, tournoi qu'il a remporté trois fois dont en 1999 pour son premier titre ATP en carrière. C'est donc Lopez qui a rendez-vous avec l'Américain Jack Sock pour une place en demi-finale, face l'Américain Michael Russell ou à l'Ouzbek Denis Istomin.

LIGUE 1 (22^e JOURNÉE) : JSK-USMA Une victoire pour un nouveau départ !

Ferrah Menad

Les coéquipiers de Malek Mokdad recevront cet après-midi au stade 1^{er}-Novembre pour le compte de la 22^e journée du championnat, le club de Soustara.



Un match choc entre deux clubs qui se connaissent fort bien. La rencontre sera très difficile pour les deux formations. Les protégés de Courbis se déplaceront à Tizi Ouzou avec la ferme intention de réaliser un bon résultat et de se rapprocher davantage du leader, alors que les Canaris feront le maximum pour battre les Rouge et Noir pour continuer sur leur lancée en championnat, surtout qu'ils ont mal débuté la saison, après plusieurs points perdus en championnat. Néanmoins, les joueurs kabyles auront devant eux

une grande occasion cet après-midi pour réduire l'écart. Une victoire cet après-midi des Kabyles leur permettra de grignoter quelques places dans le tableau. Et puis, les Canaris vont préparer la suite du championnat dans de bonnes conditions surtout que les poulaillers de Nasser Sendjak partiront en trêve de deux semaines. Les Rial et consorts pourront espérer prendre une place sur le podium synonyme de présence dans une coupe africaine. Après la rencontre des Rouge et Noir, avec la

prochaine sortie en championnat de Ligue une sera face aux Belouizdadi au stade du 20-Août.

Avant de penser aux prochains matchs face à l'USMBA, au CRB ou bien même au titre, les Canaris doivent gagner d'abord cet après-midi. D'ailleurs, c'est le match de la saison pour la bande à Nasser Sendjak qui bénéficiera cet après-midi, et contrairement aux précédents matchs, du grand soutien de son public, puisque les supporters kabyles sont décidés à remplir le stade avant 13 heures. Bref, les responsables de la formation du Djurdjura ont mis tous les moyens à la disposition de leurs joueurs et le staff technique a réalisé une excellente préparation. Désormais, la balle est dans le camp des joueurs qui seront appelés à battre les Rouge et Noir de Soustara cet après-midi au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou.

Tayeb Maroc : «Nous allons tout faire pour offrir un beau cadeau à nos supporters»

le milieu récupérateur des Vert et Jaune, Tayeb Maroc, était incertain pour le match d'aujourd'hui, mais aux dernières nouvelles, Maroc sera de la partie.

Vous êtes-vous remis de votre blessure ?

Oui, je m'en suis complètement remis. Cela fait trois jours que je m'entraîne normalement. J'ai récupéré et je suis prêt pour la compétition.

Donc prêt à jouer ce match ?

Oui, je me sens bien, mais la décision revient à l'entraîneur.

En tout cas, vous semblez en forme ces derniers temps...

J'ai traversé un passage à vide, mais heureusement

qu'il n'a pas duré aussi longtemps que la saison dernière. Je n'ai pas bien débuté la saison, certes, mais actuellement je me sens bien. J'ai repris le chemin des entraînements et cela me met en confiance.

Êtes-vous prêt à assumer cette responsabilité ?

Je ne suis jamais mes responsabilités, et si je vous dis que je suis prêt à jouer, c'est que je me sens en mesure de répondre aux attentes de mes entraîneurs et des supporters. Je sais que c'est une grande responsabilité, mais je suis prêt à l'assumer. Cela dit, il y a des buts qui n'ont pas de valeur si on se fait ratrapper, voire dépasser, par la suite. Je veux dire qu'il ne faut pas chercher qu'à marquer, il faut savoir sécuriser ses arrières également.



Justement, il y a des matches où vous avez bien débuté avant de flancher carrément en seconde période...

Il y a aussi des matches où nous avons mal débuté avant de revenir en seconde mi-temps. C'est cela le football, mais je ne suis pas en train de me justifier. Je reconnaît que nous avons commis beaucoup d'erreurs.

Vos supporters attendent de vous une bonne réaction.

Que pouvez-vous leur dire ?

Vous avez bien fait de me poser cette question, car j'ai envie de dire quelque chose à ce sujet. Avant de signer pour la JSK, j'étais toujours très content de l'affronter juste pour jouer devant ses supporters. Ils me faisaient rêver. J'aimais beaucoup jouer devant cette superbe galerie que je ne retrouve pas aujourd'hui et je me demande pourquoi. Je leur lance un appel pour leur demander de revenir au stade pour nous aider. Je vous assure que les supporters peuvent changer le cours d'un match. Ensemble, on pourra faire quelque chose cette saison et nous allons tous faire pour leur offrir un beau cadeau aujourd'hui.

Entretien réalisé par F.M.

JS SAOURA

Zerouati «peu enclin» à présider le nouveau conseil d'administration

Mohamed Zerouati s'est dit jeudi «peu enclin» à l'idée de garder son poste de président du Conseil d'administration de la JS Saoura après l'arrivée de la société Enafor (filiale de Sonatrach) qui a racheté 75% des actions du capital du club de Ligue 1 algérienne de football. «Rien n'a été décidé à propos de la composante du futur conseil d'administration. Me concernant, je ne suis vraiment pas chaud pour garder mon poste de président, je souhaite bien être déchargé de cette mission», a déclaré à l'APS, le premier

responsable du nouveau promu en Ligue 1. L'Enafor est devenu l'actionnaire majoritaire du club du sud-ouest algérien depuis jeudi dernier au terme de l'acte d'achat signé avec le président de la JSS au cours d'une cérémonie officielle organisée à Béchar. «Le temps est venu pour moi pour passer le témoign aux nouveaux propriétaires du club, j'estime que j'ai loyalement servi ma région en lui offrant une place parmi l'élite, une première pour tout le sud du pays», a ajouté Zerouati.

La JSS, créée en 2008, doit son «ex-

plot», celui de son accession en Ligue 1 après quelques années seulement d'existence, à son président Zerouati, le fondateur de cette formation et son principal bailleur de fonds. «C'était un rêve qui se réalise. Maintenant que le club est passé entre les mains d'une grande société nationale, je suis prêt à monter aux tribunes et devenir un simple supporter du club», a-t-il encore précisé. Pour sa première saison dans le premier palier, la JSS a été créditée jusqu'à d'un parcours moyen, comme l'atteste du reste sa huitième position au classement après 21 journées. Elle aurait pu faire mieux, selon les spécialistes, surtout si elle n'avait pas encaissé des buts fatals dans les derniers instants de plusieurs matches. «Il est vrai, nous manquons souvent de concentration dans les derniers instants du match, ce qui nous a coûté de précieux points dans beaucoup de rencontres, dont celle de samedi passé face au MC El Eulma (1-1). Cela est dû, à mon avis, au manque d'expérience de nos capés qui évoluent, dans leur majorité, pour la première fois en Ligue 1», a justifié Zerouati, qui a tenu à rappeler que le principal objectif de son équipe a toujours été «de maintien».

COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE): MCO-ASO le 1^{er} mars à Oran

La rencontre MC Oran-ASO Chlef, comptant pour les 1/8 de finale de la coupe d'Algérie de football (seniors), initialement programmée au stade Ahmed Zabana (Oran), aura lieu finalement vendredi 1^{er} mars (15h 00) au stade Habib Bouakeul (Oran), a indiqué jeudi la commission d'organisation de la coupe d'Algérie de la FAF. C'est à la demande du directeur de la Jeunesse et des Sports d'Oran, Badreddine Gharbi, que le changement de stade a été opéré, a-t-on précisé. Le DJS d'Oran compte fermer le stade Zabana en vue de réaménager la tribune officielle et les vestiaires de cette infrastructure, désignée avec le stade de l'Office du Parc olympique de la ville d'Aïn Témouchent pour accueillir les rencontres du championnat d'Afrique des moins de 20 ans (U20) prévu du 16 au 30 mars prochain.

MATCH RETARD MCEE-WAT le 5 mars à El-Eulma

Le match en retard, MC El Eulma-WA Tlemcen, comptant pour la 20^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, se déroulera le mardi 5 mars à partir de 18h 00, indique jeudi la Ligue du football professionnel (LFP). Lors de leur dernière sortie, le MCEE (11^e, 23 pts), a été accroché mardi en match de mise à jour par la lanterne rouge, le CA Batna, alors que le WAT (15^e, 18 pts), avait été battu samedi dernier par le même adversaire le CAB (0-1) à Tlemcen pour le compte de la 21^e journée. Le match MCEE-WAT (U21) est programmé à 11h00, précise la LFP.

ES SÉTIF Aoudia et Delhoum parmi les groupes à l'entraînement



Mourad Delhoum et Mohamed Amine Aoudia, les deux grands absents sétiens (avec Farouk Belkaïd et Farès Benabderahmane) de la rencontre USM Alger-ES Sétif (1-0), mardi dernier au stade Omar-Hamadi, ont repris l'entraînement avec le groupe, a-t-on constaté jeudi. Selon les informations recueillies auprès de l'administration de l'actuel leader du championnat de Ligue 1, le cas du capitaine d'équipe, Mourad Delhoum a été réglé à l'issue d'une réunion qui a regroupé, mercredi soir, l'intéressé, ses deux co-équipiers Ryad Benchadi et Farouk Belkaïd, le président Hassen Hammam et le coach Hubert Velud. La réunion a permis, selon les dirigeants de l'Entente, de «dissiper le malentendu» qui avait envenimé, durant la semaine qui a précédé la rencontre face à l'USM Alger, la relation entre le joueur et son entraîneur. S'agissant du cas d'Aoudia qui avait «boudé» l'équipe après avoir été affecté par les propos tenus à son encontre par une partie des supporters sétiens à la fin de la rencontre ESS-JS Saoura, les choses sont également rentrées dans l'ordre, l'avant-centre international ayant normalement participé à l'entraînement de jeudi matin, effectué dans une bonne ambiance. Notons qu'«officiellement», Aoudia était blessé et se trouve aujourd'hui «complètement rétabli», selon le médecin du club.

Seul le défenseur Farès Benabderahmane manquera encore à l'appel «durant au moins une semaine» en raison d'une blessure, a-t-on également appris. L'ES Sétif occupe après 21 journées la tête du classement de Ligue 1 avec 46 points, à 4 longueurs de son poursuivant immédiat, l'USM Harrach.

MCEE-JSMB décalé à 18h 00

Le match MC El Eulma - JSM Béjaïa de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, prévu initialement pour samedi à 15h 00, a été décalé à 18h 00, indique jeudi la Ligue du football professionnel (LFP). Les deux équipes restent chacune sur un nul à domicile au terme de leurs rencontres de mardi dans le cadre de la mise à jour de l'épreuve nationale. Le MCEE (11^e, 23 pts), a été accroché par la lanterne rouge, le CA Batna (0-0), alors que la JSMB (8^e, 27 pts) a été tenue en échec par la JS Kabylie (2-2) dans le derby kabyle. La partie sera officiée par l'arbitre central, Arab, assisté de Belakhal et Guessoum.

EQUIPE ALGÉRIENNE

Raouraoua : «Le staff technique des Verts sera renforcé»

● «C'est Halilhodzic qui choisira son adjoint»

Le staff technique de l'équipe nationale sera bel et bien renforcé, a réaffirmé le président de la Fédération algérienne de football, lors du forum du journal «Ouest Tribune», animé jeudi à Oran.

«Nous avons décidé en commun accord avec le sélectionneur national Vahid Halilhodzic, de renforcer la barre technique des Verts», a déclaré M. Mohamed Raouraoua.

Ce renforcement ne pourra pas intervenir avant les prochains rendez-vous des Verts, comptant pour la qualification de la coupe du Monde, a-t-il ajouté. Pour ce qui est de la sélection nationale A (joueurs locaux), M. Raouraoua a souligné que l'entraîneur sera désigné après l'Assemblée générale élective (AGE) de la FAF qui aura lieu le 7 mars. Concernant l'effectif du onze national, le président de la FAF a indiqué que le dossier de la nouvelle recrue, Yacine Brahim, joueur du FC Grenade (Espagne) est «réglé».

L'entraîneur de la sélection algérienne, Vahid Halilhodzic, à les coudées franches pour choisir son futur assistant appelé bientôt à renforcer son staff technique.

«Ce n'est pas moi qui vais choisir cet entraîneur-adjoint, je vais laisser le choix à Halilhodzic, qui a réclamé la né-



cessité de renforcer le staff technique», a affirmé le premier responsable de l'instance fédérale à la Radio nationale. Au retour de l'équipe nationale d'Afrique du Sud, où elle avait pris part à la coupe d'Afrique des nations (CAN 2013), avec une élimination sans gloire au premier tour, le coach national a fait le constat sur la nécessité d'étoffer son staff. «Cette CAN m'a permis de faire un constat sur la nécessité de renforcer le staff. Dans cette optique, il y aura l'arrivée d'un entraîneur-adjoint qui va m'aider sur le plan technique sur le terrain, en plus d'un entraîneur des gardiens», a souligné dernièrement le technicien bosnien.

«Un déficit de 4 000 arbitres»

Mohamed Raouraoua a estimé à 4 000 arbitres, le déficit en matière d'arbitrage lors d'une conférence de presse animée jeudi à Oran. Abordant le volet formation des cadres, l'invité du forum de «Ouest Tribune» a signalé que le nombre d'arbitres actuellement ne suffit pas pour couvrir convenablement tous les matchs auxquels se livrent chaque semaine 1 540 clubs affiliés toutes catégories confondues.

A ce propos, il a souligné qu'il faut apprendre à gagner et à perdre». «C'est quoi de gagner un titre?» s'est interrogé le patron de la FAF qui a qualifié de «championnat» le fait de s'attacher «uni-

quement» aux résultats. Parlant du bricolage qui caractérise la formation des joueurs et des entraîneurs, il a déclaré que «le malaise est profond» et que les méthodes d'entraînement actuelles sont dépassées.

«On n'a jamais enseigné la tactique aux joueurs», a affirmé le président de la FAF insistant sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de formation sur des bases scientifiques, il a aussi dénoncé le fait que des jeunes s'entraînent sur un quart de terrain et que beaucoup de clubs ne s'entraînent pas et se présentent le jour de la compétition pour faire de la figuration.

«Le club qui refuse d'ouvrir son capital social risque la relégation»

Les clubs professionnels algériens dont les responsables refusent d'ouvrir les capitaux sociaux de leur sociétés sportives par actions (SSPA) risquent la rétrogradation, selon les nouveaux textes du professionnalisme qui seront bientôt mis en application, a indiqué Mohamed Raouraoua. «Des textes réglementaires sur le professionnalisme entreront bientôt en vigueur, en vertu desquels tout club qui refuse d'ouvrir son capital social aux investisseurs risque la rétrogradation», a déclaré le premier responsable de la FAF à la Radio nationale.

«Si d'éventuels investisseurs apportent les preuves d'un quelconque obstacle dressé par les dirigeants des clubs concernés, ces derniers écoperaient de sanctions allant jusqu'à leur rétrogradation en division inférieure», a-t-il ajouté. Depuis le passage du football algérien vers le professionnalisme lors de l'été 2010, la quasi-totalité des clubs, reconvertis en sociétés sportives par actions, ont refusé d'ouvrir les capitaux sociaux de leurs sociétés respectives pour préserver leurs postes. «Je connais beaucoup de formations dont le capital social ne dépasse pas un million de dinars, malgré cela, elles refusent toujours d'ouvrir les portes de leurs clubs aux éventuels investisseurs. Avec cette manière d'agir, ils sont en train de porter préjudice à leurs équipes». Le premier responsable du football algérien, qui postule à un nouveau mandat à l'occasion des élections de la FAF le 7 mars prochain, s'est dit toutefois «optimiste» quant à une issue heureuse du projet de professionnalisme en Algérie. «J'estime que les dirigeants de nos clubs commencent à se rendre compte qu'il était nécessaire d'ouvrir les portes aux investisseurs. Je suis persuadé que les choses vont évoluer dans le bon sens dans un avenir proche».

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA D'ADRAR

N.I.S 097401019046626

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /2013

Dans le cadre du Programme Spécial du Sud, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural lance un appel d'offres national ouvert concernant l'équipement en pompes éoliennes de quarante quatre (44) puits de renforcement de foggara à travers la wilaya d'Adrar répartis comme suit :

LOT N	DAIRA	CONSISTANCE
1	ADRAR	Equipement en pompes éoliennes de cinq (05) puits de renforcement de foggara
2	FENOUGHIL	Equipement en pompes éoliennes de cinq (05) puits de renforcement de foggara
3	ZT KOUNTA	Equipement en pompes éoliennes de quatre (04) puits de renforcement de foggara
4	REGGANE	Equipement en pompes éoliennes de six (06) puits de renforcement de foggara
5	TIMMOUN	Equipement en pompes éoliennes de deux (02) puits de renforcement de foggara
6	TSABIT	Equipement en pompes éoliennes de quatre (04) puits de renforcement de foggara
7	CHAROUINE	Equipement en pompes éoliennes de cinq (05) puits de renforcement de foggara
8	AOULEF	Equipement en pompes éoliennes de trois (03) puits de renforcement de foggara
9	AOUGROUT	Equipement en pompes éoliennes de Dix (10) puits de renforcement de foggara

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Direction des Services Agricoles de la Wilaya d'Adrar
Route de l'Aéroport - Adrar ; Tel 049 96 09 41

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents nécessaires exigés par la réglementation en vigueur, les offres techniques et financières sont remises sous deux (02) enveloppes séparées cachetées et introduite dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

« A NE PAS OUVRIR. »
Avis d'appel d'offres national ouvert N° 01 /2013
Ayant pour objet l'équipement en pompes éoliennes de quarante quatre (44) puits de renforcement de foggara à travers la wilaya d'Adrar

L'offre technique est composée de pièces suivantes :

1. La déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée et cachetée
2. La déclaration de probité datée et signée et cachetée
3. Le cahier des prescriptions spéciales et techniques rempli et paraphé et signé
4. Le registre de commerce.
5. Certificat de qualification et classement en hydraulique ou bâtiment catégorie 1 et plus
6. Bilans financiers ou attestations d'activité des trois dernières années d'exercice 2009-2010 et 2011,
7. Références bancaires de l'entreprise.
8. Numéro d'immatriculation fiscale.
9. Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.(original)
10. Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH
11. Extrait du casier judiciaire du gérant.(original)
12. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.
13. Liste du personnel par lot, justifiée par les attestations, diplômes,CV et attestations d'affiliation CNAS
14. Liste du matériel par lot, justifié par les carte grises et assurances en cours de validité.
15. Les références professionnelles en projets similaires, appuyées par attestations de bonne exécution ou PV de réception définitifs.
16. Statut de sociétés.
17. Attestation de garantie et service après vente
18. Fiches techniques descriptives des équipements fournis
19. Le planning et le délai d'exécution des travaux par lot

NB : les photocopies fournies doivent être légalisées et en cours de validité.

Le pli contenant l'offre financière est composé de :

1. Modèle de soumission dûment renseigné, signé et daté.
2. Bordereaux de prix unitaires renseignés, signés et datés
3. Devis quantitatifs et estimatifs renseignés, signés et datés
- 4.

La date de dépôt des offres est fixée au trentième jour de 8 h à 12h00, à compter du premier jour de la publication de l'Avis d'Appel d'Offres sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (B.O.M.O.P) ou dans la presse nationale.

La séance d'ouverture des offres techniques et financiers se tiendra le même jour fixé pour la préparation et dépôt des offres à 14h30 au siège de la Direction des Services Agricoles de la Wilaya d'Adrar, et sera reporté de 24h par jour férié à la même heure, les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durant 120 jours à compter de la date fixée de dépôt des offres.



CLUB AFRICAIN

L'Algérien Khaled Lemouchia devant le conseil de discipline

L'international algérien du Club Africain, Khaled Lemouchia comparaîtra, aujourd'hui devant le conseil de discipline des «Rouge et Blancs» a rapporté jeudi le site tunisien, Gne.Global.net.

Le bureau directeur du Club Africain, second du championnat de Tunisie de Ligue 1, à 1 point du leader, l'ES Tunis (19 points), reproche à Lemouchia de s'être présenté après les délais fixés par la direction de son club employeur, suite à l'élimination de la sélection algérienne au premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) en Afrique du Sud, explique la même source. Pour rappel, Lemouchia avait refusé, durant la période du mercato, de résilier son contrat à l'amiable

avec le CA qui n'a pas pu profiter d'un poste pour un autre étranger. Lemouchia (28 ans) avait rejoint le Club Africain en août dernier en provenance de l'USM Alger (Ligue 1, Algérie), club avec lequel il n'avait pas trouvé un accord pour une prolongation du contrat.

Le Club Africain, où évolue également un autre international algérien, en l'occurrence Abdelmoumen Djabou, envisage, selon le superviseur général de section football, de renforcer son effectif.

L'arbitre international Djamel Haïmoudi honoré à Relizane

Une cérémonie en l'honneur de l'arbitre international Djamel Haïmoudi a été organisée, jeudi à Yellel, dans la wilaya de Relizane. Cet hommage à l'arbitre international, qui a honoré l'Algérie, en dirigeant notamment la finale de la CAN 2013 en Afrique du Sud, s'est déroulé en présence des joueurs de l'équipe de Kawkeb Yellel, évoluant en division d'honneur de la ligue de Relizane de football, des autorités locales, de sportifs de la région et un grand nombre de citoyens. Des cadeaux et un diplôme

d'honneur ont été remis à l'arbitre international en signe de reconnaissance à sa contribution à la réussite de cette fête footballistique en terre sud-africaine.

Intervenant en cette occasion, M. Haïmoudi a souligné que son prochain objectif est de diriger les matchs de la Coupe du monde de football, au Brésil en 2014. L'arbitre international Djamel Haïmoudi, honoré pour la deuxième fois à Relizane dans l'espace d'une semaine, a dirigé quatre matchs de la finale de la CAN 2013, dont la rencontre d'ouverture et la finale. Il a été désigné meilleur arbitre d'Afrique pour l'année 2012.

CHAMPIONNAT DE FRANCE (26^e J)

L'Algérien Kadir impatient de jouer son premier «clasico»

L'international algérien, Fouad Kadir, transféré de Valenciennes à l'Olympique de Marseille cet hiver, s'est dit impatient d'affronter le Paris S-G pour son premier «clasico» demain dans le cadre de la 26^e jour-

née du championnat de Ligue 1 française de football. «Avant, je regardais ces matchs de mon canapé. Maintenant, je suis sur le terrain.

C'est un superbe match à jouer, le Parc des Princes va être plein et comme on arrive avec un gros capital confiance, ça peut être un bon match pour nous», a estimé Kadir à l'édition marseillaise de *But*. Kadir (29 ans, 21 matchs et 6 buts en L1

cette saison) pourra même goûter deux fois au charme de cette rencontre en moins d'une semaine. L'acte 2 se déroulera mercredi en huitième de finale de la Coupe de France, au Parc des Princes également.

Avant d'accueillir le club phocéen, le PSG occupe la première place au classement du championnat avec 51 points, tandis que l'OM est troisième avec 46 points.

MONDIAL-CHAN (PRÉPARATION)

Le Maroc rencontrera le Mali le 6 mars à Marrakech

La sélection marocaine de football, composée de joueurs locaux, affrontera l'équipe nationale du Mali le 6 mars prochain à Marrakech, en prévision des prochaines échéances de qualification à la Coupe du monde et à la coupe d'Afrique (CHAN-2014), a annoncé la Fédération royale de football (FRMF). Le sélectionneur du Maroc, Rachid Taoussi avait convoqué 22 joueurs du championnat local pour un stage de préparation au match face à la Tanzanie, comptant pour la 3^e journée des éliminatoires du Mondial 2014 au Brésil. Certains de ces joueurs seront retenus pour renforcer ceux évoluant à l'étranger pour affronter les «Taifas Stars», le 24 mars à Dar Es Salam.

Un résultat autre que la victoire scellerait définitivement le sort des Lions de l'Atlas dans le groupe «C» puisqu'ils ont déjà raté leurs deux premières sorties respectivement contre la Gambie (1-1) et contre la Côte d'Ivoire (2-2). Le Maroc est troisième du groupe avec deux points derrière la Tanzanie (3 points) et la Côte d'Ivoire (4 points). Quant au Mali (3 points, diff. 0), adversaire de l'Algérie dans le groupe H, il est classé troisième derrière le Bénin (4 points) et l'Algérie (3 points, +3). Le Rwanda ferme la marche du groupe H avec un point au compteur.

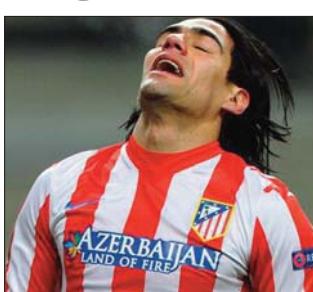
EUROPA LEAGUE (16^e DE FINALE-RETOUR)

Tenant du titre, l'Atletico Madrid éliminé

Tenant du titre, l'Atletico Madrid s'est fait sortir jeudi dès les 16^e de finale de l'Europa League par le Rubin Kazan (0-2, 1-0), tout comme Liverpool qui n'a pu renverser totalement le Zenit Saint-Pétersbourg (0-2, 3-1).

Le choc des 8^e de finale (aller le 7 mars, retour le 14) opposera Tottenham, qui a crucifié Lyon avec un nouveau but à la 90^e minute (2-1, 1-1), à l'Inter Milan, qui a aisément surclassé Cluj (2-0, 3-0).

L'Atletico a abandonné la défense de son titre. Le but de Falcao à Kazan (1-0) n'a pas suffi à surmonter la défaite 2-0 concédée à Madrid face au Rubin. Liverpool a failli créer l'exploit battus 2-0 à Saint-Pétersbourg et menés 1-0 par un but de Hulk, les Reds ont marqué trois fois et échoué de peu (3-1). Chelsea, vainqueur de la Ligue des champions 2012, n'a ar-



plus loin à l'est, jusqu'à Makhachkala pour y défier l'Anzhi d'Et'o, qui a sorti Hanovre (3-1, 1-1), avec dix minutes de temps additionnel. Naples, laminé à l'aller par Plzen (3-0), n'a pas réussi à renverser la vapeur à l'extérieur (défaite parthénopéenne 2-0).

La Lazio représentera l'Italie en 8^e après avoir disposé de Mönchengladbach (3-3, 2-2). Les trois clubs allemands engagés ont d'ailleurs été éliminés, puisque Leverkusen a chuté à Benfica (1-0, 2-1). Autres clubs qualifiés: Bâle, Bordeaux, Leverante et Fenerbahçe.

raché la qualification face au Sparta Prague (1-0, 1-1) qui sur un superbe but de Hazard dans le temps additionnel. Newcastle l'a emporté chez le Metalist Kharkiv (1-0) après un 0-0 en Angleterre. Ils devront aller encore

LIGUE 1 FRANÇAISE (26^e JOURNÉE)

L'Algérien Brahim Ferradj (Brest) forfait face à Bordeaux



Le défenseur algérien du Stade de Brest, Brahim Ferradj blessé, a déclaré forfait pour le déplacement à Bordeaux dimanche, en match comptant pour la 26^e journée du championnat de France de Ligue 1 de football, a rapporté vendredi le quotidien sportif *l'Equipe*.

«Il a ressenti une gêne au genou, on ne prend pas de risques. C'est un souci psychologique par rapport à ce qu'il a eu. Il ne se sent pas en état, il a eu l'honnêteté de le dire», a affirmé l'entraîneur du club, Landry Chauvin.

Ferradj (25 ans) est sorti en cours de jeu contre Ajaccio (1-1) la semaine dernière. Il a fait son retour en janvier dernier après deux ruptures successives des ligaments croisés du genou droit.

Le polyvalent algérien détient une seule convocation en équipe nationale, c'était en juin 2011 à l'occasion du déplacement au Maroc, en match comptant pour la 4^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2012, sous la houlette de l'ex-sélectionneur Abdelhak Benchikha.

A l'issue de la 25^e journée, Brest pointe à la 16^e place au classement de la Ligue 1 avec 25 points, à deux longueurs du premier relégable, Evian TG.

Real Madrid



Casillas sur le retour



Annoncé absent jusqu'à fin avril, Iker Casillas pourrait être de retour plus tôt que prévu. Victime d'une fracture

de la main gauche il y a un mois, Iker Casillas pourrait rentrer dès le mois prochain : «Ma main va beaucoup mieux.

J'en suis à la moitié du chemin. Il ne me reste plus qu'un mois à patienter. J'espère revenir le plus vite possible.»

Benzema «J'aurais pu être meilleur»

Karim Benzema qui a continué à travailler à l'écart du groupe, a admis qu'il aurait pu être meilleur cette saison, ce jeudi lors d'un événement organisé par son équipementier. «J'aurais pu être meilleur depuis le début de la saison. J'espère

marquer plus de buts, mais le plus important c'est que l'équipe gagne des matchs. On doit tous travailler et on va gagner», a-t-il déclaré comme nous l'apprend As.

Zidane à Gerland pour Bale ?

Cela n'a échappé à personne, Zinedine Zidane était dans les tribunes de Gerland pour assister à la rencontre Olympique Lyonnais-Tottenham (1-1, 1/16 de finale d'Europa League).

Et selon As, si celui qui travaille toujours pour le Real Madrid était là, c'était pour observer de plus près Gareth Bale (23 ans), l'arme fatale des Spurs cette saison.



Agüero, Neymar, Falcao, Bale ou Isco pistés ?

Selon Marca, le Real Madrid se serait mis en tête de recruter deux ou trois joueurs vedettes. Ainsi, Sergio Agüero, Neymar, Falcao, Gareth Bale et Isco seraient pistés par la Casa Blanca. Alors que l'avenir de José Mourinho du côté du Real Madrid est plus qu'en pointillés, Florentino Perez travaille, lui, en coulisse pour offrir deux ou trois éléments de renoms à un susceptible nouvel entraîneur. Et, fidèle à sa vision du football, le président madrilène souhaiterait éblouir son monde avant les élections du nouveau président qui se tiendront à la fin de la saison en cours. Son objectif, recruter des joueurs de renom tels que Sergio Agüero (Manchester City), Neymar (Santos), Falcao (Atletico Madrid), Gareth Bale (Tottenham) ou encore Isco (Malaga).

Xabi Alonso : «Le vestiaire n'est pas divisé»

Lors d'un entretien accordé à *Vanity Fair*, Xabi Alonso est revenu sur les rumeurs de guerre froide au sein du Real Madrid, ainsi que sur la relation entre Iker Casillas et José Mourinho.

«Le vestiaire n'est pas divisé. Je sais tout ce qui s'y passe et je vois la différence entre la réalité et ce qui est publié. Nous ne pouvons pas passer notre temps à démentir les rumeurs. Nous sommes et nous devons être une équipe, nous devons être solidaires. (...) Casillas et Mourinho maintiennent une bonne relation professionnelle, comme tout entraîneur et tout joueur».

Nabil Ghilas : «J'ai rencontré Korichi, et je suis au service des Verts»



Nabil Ghilas, le buteur algérien du club portugais Moreirense, a affirmé vendredi avoir eu récemment une discussion avec le sélectionneur national adjoint, Noureddine Korichi, au cours de laquelle il lui a affirmé qu'il était disponible pour intégrer les rangs de la sélection algérienne de football. «J'ai reçu la visite de l'entraîneur national adjoint, Noureddine Korichi dimanche passé, à l'issue du match face à Vitoria Guimaraes. On a un peu discuté, et je l'ai assuré de mon entière disponibilité à porter le maillot national», a déclaré Ghilas au site spécialisé «El Meidane». Véritable révélation du championnat de première division portugaise cette saison, Nabil, le frère cadet de l'international algérien Kamel Ghilas (Reims, France), a inscrit 11 buts en 18 matches de championnat et 3 autres en Coupe du Portugal. Ses prestations n'ont pas laissé indifférent le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qui a indiqué lundi dernier, lors d'une émission à la Télévision algérienne, avoir chargé un membre de son staff technique de superviser le joueur de 22 ans, lors du match de son équipe disputé la veille face à Vitoria Guimaraes où évolue un autre attaquant algérien, Hilal Soudani. Le technicien bosnien, avait fait savoir lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), où son équipe a été éliminée dès le premier tour, qu'il allait renforcer l'effectif actuel par trois ou quatre joueurs, sans citer de noms, rappelle-t-on. Questionné à propos de Ghilas, le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouaoua a indiqué vendredi matin à la Radio nationale que la convocation ou non du buteur de Moreirense était «du ressort de l'entraîneur national», assurant au passage que le natif de France, n'aurait aucun problème administratif au cas où il venait d'être appelé chez les Verts, car il n'a jamais porté le maillot des catégories jeunes des «tricolores». L'équipe nationale affrontera le Bénin, le 26 mars prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida, dans le cadre de la troisième journée des éliminatoires du Mondial-2014. L'hypothèse de voir Ghilas convoqué pour ce rendez-vous reste plausible, selon les observateurs.

LIGUE 2 (22^e JOURNÉE): Le NAHD puissance 10

Résultats partiels et classement

Résultats partiels des rencontres et comptant lors de la 22^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle, disputées vendredi:

AB Merouana - USM Annaba	2-1
ES Mostaganem - O Médéa	2-1
NA Hussein-dey - CR Temouchent	10-0
MSP Batna - MO Constantine	1-2
SA Mohammadia - ASM Oran	1-1
CRB Aïn Fekroun - MC Saida	2-1
USM Blida - RC Arbaâ	2-1

Classement	Pts	J
1. CRB Aïn Fekroun	44	22
-. RC Arbaâ	44	22
3. ES Mostaganem	39	22
4. MO Bejaïa	37	21
5. USM Blida	35	22
6. NA Hussein-Dey	33	22
7. ASM Oran	31	22
8. USM Annaba	29	22
9. MSP Batna	28	22
10. AS Khroub	27	21
-. AB Merouana	27	22
12. MC Saïda	26	22
-. O. Médéa	26	22
14. SA Mohammadia	23	22
15. MO Constantine	22	22
16. CR Temouchent	5	22

Halilhodzic : «Celui qui veut jouer pour l'EN doit le faire sans aucune condition»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a déclaré que «nous avons réussi notre premier objectif et nous passons donc à notre second but à savoir la qualification à la Coupe du monde 2014».

S. Ben

«Nous avons réussi à nous qualifier à la Coupe d'Afrique des nations 2013 puisque l'édition d'avant nous n'étions pas qualifiés. Ce qui est premier objectif atteint pour nous. Maintenant on passe à la seconde étape qui est la qualification à la Coupe du monde», a souligné le coach national hier à la Radio nationale Chaine III lors de l'émission «Football magazine».

Lors de la CAN 2013, disputée en Afrique du Sud, l'Algérie, engagée dans le groupe D, a concédé deux défaites, face à la Tunisie (1-0) et le Togo (2-0), avant de faire match nul face à la Côte d'Ivoire (2-2).

Le coach national, se déclare alors responsable de cet échec. «Ce n'est pas donc la faute aux joueurs. Nous avons travaillé dur un mois sans relâche», soutient coach Vahid, et nous avions raté quelque chose de grandiose lors de cette CAN. Nous sommes passés très près d'une belle performance».

«Nous avons manqué de réussite et de réalisme à l'approche des six mètres car nous manquons visiblement d'attaquant performant. Slimani et Soudani venaient juste de revenir de blessures. On ne peut demander plus avec toute la charge de travail qu'ils ont eu durant le mois de préparation», remarque coach Vahid.

«On a bien joué, mais on n'a pas réussi à marquer. Nous avons manqué de réussite. Il ne faut pas accabler les joueurs qui ont fait de leur mieux pour bien représenter le pays. Cette équipe a ses qualités, comme elle a ses faiblesses. Il nous manque ce 'tueur' à la pointe de l'attaque», explique coach Vahid.

Revenant sur le choix des joueurs, le sélectionneur des Verts avoue que : «J'avais vraiment souffert pour composer la liste des 23 joueurs. Il était difficile de choisir entre un joueur local et un expatrié manquant visiblement de temps de jeu. Il fallait choisir et j'ai donc fait ça en toute honnêteté. Il n'y a pas eu de préférence de joueurs comme écrivaient certains journa-

listes. J'ai choisi les joueurs dans leur expérience. En plus, je n'ai pas trahi les joueurs qui ont réussi la qualification à cette CAN 2013. Donc il ne fallait pas faire des changements d'une manière radicale».

Et de là à évoquer le futur, coach Vahid précise que «maintenant nous sommes dans une seconde étape celle de la Coupe du monde. Nous allons avoir quelques nouveaux joueurs. Et là, je ne peux pas vous dire si ce sont des locaux ou des expatriés car pour moi ce sont tous des Algériens».

Et pour être plus franc, coach Vahid précise également que «si je choisis de nouveaux joueurs, c'est parce que je serais convaincu qu'ils ramèneront ce plus tant attendu au sein de la sélection algérienne».

Et le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic de conclure par : «Je tiens à préciser une chose importante, celui qui veut jouer pour l'équipe nationale, doit le faire sans aucune condition».

CONDOLÉANCES

Hamza Tedjini nous a quittés. Notre confrère et ami, Hamza Tedjini, journaliste n'est plus. Il a été terrassé par une crise cardiaque dans l'après-midi de jeudi, à l'hôpital Nefissa Hamoud d'Hussein Dey.



Le défunt jouissait au sein de la profession et parmi la corporation d'un respect unanime et d'une considération sans mélange pour son exercice du métier, la rigueur de ses convictions et la rectitude morale de ses conduites en toutes circonstances. Il a été journaliste à Algérie-Actualité, avant d'y assurer un intérim durant lequel, il attira toute une pléiade de bédéistes algériens installés et vivant à l'étranger qui ont apporté un solide soutien artistique et démocratique à leurs pairs en Algérie. Il a par la suite été nommé directeur de la Radio nationale, puis de l'Office Riad El Feth, qu'il a dû quitter la mort dans l'âme. Retraité, il avait gardé des liens très forts avec ses confrères et les métiers de l'information. Il préparait un livre sur la confrérie Tidjania. C'est un homme affable et cordial qui disparaît. Que sa famille trouve, ici, l'expression de la tristesse pour ce coup du sort qui la frappe et l'assurance de la compassion la plus profonde pour sa douleur. Que Dieu, le Tout puissant l'accueille dans sa sainte miséricorde.

Le directeur général, les cadres et l'ensemble de l'équipe de **DK News** profondément affectés par le décès de leur frère et ami, le regretté Hamza Tedjini présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et les prient de trouver ici, l'expression de leur profonde sympathie.

«Qu'allah le tout-puissant lui accorde Sa sainte miséricorde et l'accueille dans Son vaste paradis»
«Allah nous appartenons et à Lui nous retournons»